Insécurité récurrente dans l'Est : la stratégie du chaos en marche

PAGE 3

N° 7140 du mardi 10 octobre 2017 Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiaf 35ème année

Maintien de Kabila : le plan en six points de la MP

- *Plus de troisième dialogue*
- *Aucune élection avant fin 2019*
- *Présidentielle au second degré*
- *Vote semi-électronique pour garantir la victoire de JKK*
- *Couplage de toutes les élections*
- *Pas d'élection sans l'enrôlement des Congolais de l'étranger*

P. 2

À HAUTE VOIX

Le règne du glissement

LE POTENTIEL

Si en décembre 2016, il n'y a pas eu élections, rien ne rassure à ce que les scrutins prévus en décembre 2017 se tiennent conformément à l'accord politique signé le 31 décembre 2016 sous l'égide de la Cénco

PAGE 2

Tournée dans l'ex-Bandundu : Muzito délivre le message d'espoir à Mangaï

PAGE 16

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

Éditeur
GROUPE DE PRESSE
Groupe M7 Média 7
Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa – RD Congo
La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

Assemblée nationale : A. Minaku échange avec les présidents des groupes parlementaires de l'Opposition
PAGE 5

Provinces

Kongo Central : l'exécutif national honore le DG de l'ISC/Matadi

La Société d'exploitation de Kipoi célèbre 3 millions d'heures de travail sans accident
PAGE 9

Sports

La 23ème Linafoot démarre le 20 octobre à Kinshasa
PAGE 14

Dernière heure

Paiement au fisc en monnaie de transaction : gouvernement et FEC accordent leurs violons
PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

À haute voix

Le règne du glissement

(Suite de la page 1)

(Conférence épiscopale nationale du Congo).

La réalité est que la Majorité présidentielle ne veut pas d'élections tant que son autorité morale n'a pas la certitude de concourir à un 3ème mandat présidentiel. D'où, l'enlisement qu'on observe depuis 2016.

Du côté de la Céni, pouvoir organisateur des élections, on ne s'empresse pas non plus. Pour le moment, la Céni est passée à la dernière phase des opérations d'enrôlement dans le Grand Kasaï. Lancées en septembre dernier, la Céni se donne entre trois et quatre mois pour boucler toutes les opérations de l'espace agité du Kasaï.

Tout calcul fait, ces opérations devraient logiquement s'étendre jusqu'au mois de février 2018. Puis, la Céni s'attèlera alors au nettoyage du fichier, en corrigeant éventuellement les doublons pour enfin proposer, courant 2018, un fichier électoral fiabilisé.

Dans ce chronogramme savamment préparé dans les hautes instances et exécuté avec minutie par la Céni, la tenue d'élections en décembre 2017 est d'ores et déjà exclue. Pas évident qu'il se tienne aussi en 2018.

Comme en 2016, on est de plain-pied dans le glissement. Après avoir touché le Sénat et les assemblées provinciales, c'est finalement le président de la République qui glisse à son tour. Avec lui, les députés nationaux, élus de 2011. Tous glissent. Et c'est tant mieux pour tout le monde.

Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les députés nationaux lèvent leur voix pour mettre fin à cette anarchie institutionnelle. Ils bénéficient d'une rallonge d'une année. Ils en bénéficieront davantage, tant que la majorité au pouvoir persistera dans sa logique de compliquer la donne électorale.

On vit désormais sous le règne du glissement. Mais, le peuple, qui le subit tout en ruminant sa colère, n'a pas encore dit son dernier mot.

Maintien de Kabila : le plan en six points de la MP

- Plus de troisième dialogue
- Aucune élection avant fin 2019
- Présidentielle au second degré
- Vote semi-électronique pour garantir la victoire de JKK
- Couplage de toutes les élections
- Pas d'élection sans l'enrôlement des Congolais de l'étranger

Le schéma concocté par la MP pour conserver le fauteuil de son autorité morale a fuité. Selon des sources diplomatiques basées à Washington, la feuille de route actualisée est libellée en six points. La Céni est mise à contribution pour repousser les élections au-delà de 2019, tout en garantissant la victoire de Joseph Kabila au moyen d'un vote semi-électronique, après le référendum constitutionnel.

Le Potentiel

La Majorité présidentielle ne craint pas l'échéance de décembre 2017, date prévue pour la tenue de la présidentielle. Comme en 2016, ses principaux ténors sont convaincus que le ciel ne va pas leur tomber sur la tête. Un cadre bien placé de la MP, en séjour à Washington, a d'ailleurs glissé sur un ton ironique : « *Le 31 décembre 2017 passera comme le 31 décembre 2016* ».

D'où la MP tire-t-elle cette arrogance? La vérité est qu'au sein de la famille politique, des stratèges ont actualisé le plan de glissement du processus électoral afin de conforter davantage le pouvoir du président Joseph Kabila dont le deuxième et dernier mandat a pris fin en décembre 2016. Il s'agit d'une feuille de route élaborée en six points, à savoir plus question de troisième dialogue ; vote semi-électronique pour garantir la victoire de Joseph Kabila ; élection présidentielle au second degré ; couplage de toutes les élections ; aucune élection avant fin 2019 ; pas d'élection avant la fin de l'enrôlement des Congolais de l'étranger.

La MP y travaille à fond. Pour y arriver, elle a mis à contribution la Céni. Le camouflage est bien trouvé : donner un semblant de légitimité au lugubre schéma.

Dans ces mêmes colonnes, Le Potentiel avait, après recoupement, simulé la première mouture que la MP prévoyait de mettre en œuvre dès janvier 2018. Ce schéma renvoyait les élections au plus tard fin 2019. La Majorité est revenue à la charge en actualisant sa copie, enrichie de nouvelles trouvailles.

Le fond du problème, c'est que la MP anticipe sur la publication du calendrier électoral. Elle ne semble même pas s'en émouvoir. Elle reste convaincue que rien ne sera précipité tant que la centrale électorale n'aura pas bouclé les opérations dans le Grand Kasaï et au niveau de la diaspora congolaise.

La supercherie repose sur le gain de temps. Trois ou quatre mois pour couvrir toutes les circonscriptions du Grand Kasaï ; trois ou quatre mois davantage en faveur des Congolais basés à l'étranger. Qu'est-ce qu'ils sont bien inspirés, les stratèges de la MP dans leur quête de suffisamment de prétextes pour justifier le glissement du processus électoral et de la prolongation du bail de leur autorité morale au sommet de l'Etat ! Vu sous cet angle, le bouclage de l'enrôlement des électeurs ne pourrait pas intervenir avant le second semestre de 2018. Et les élections sont bien renvoyées aux calendes grecques. Ce qui est sûr pour l'instant c'est que, dans ce contexte créé de toute pièce, les jeux sont faits ; la publication d'un calendrier électoral réaliste et consensuel comme l'exige la communauté internationale devient une gageure pour la Céni.

LA MP A DÉCIDÉ DE FAIRE BRÛLER LE PAYS

Certes, la centrale électorale dit attendre les conclusions de la tripartite Céni-Gouvernement-CNSA prévue du 12 au 16 octobre 2017 pour publier son calendrier. Mais d'aucuns sont d'avis que c'est juste de la poudre aux yeux de l'opinion publique pour calmer les ardeurs d'une population remontée par l'incertitude qui plane sur le processus électoral.

En réalité, la MP est à pied d'œuvre sur un schéma qui s'écarte totalement de ce qu'attend l'ensemble de la population. Selon elle, seul le maintien au pouvoir de son autorité morale passe avant tout. Qu'importe les élections !

En tout cas, la MP n'entrevoit pas la tenue d'élections avant 2019. Elle mise également sur un changement de la Constitution qui modifierait le mode de scrutin présidentiel, passant d'un scrutin direct à un tour à un scrutin indirect au niveau du Parlement.

Pour compliquer davantage la donne électorale, la MP prévoit le couplage de toutes les élections essentielles, à savoir la présidentielle ainsi que les législatives nationales et provinciales, alors qu'elle est consciente des contraintes logistiques et financières sous condition d'enrôler les Congolais de la diaspora.

La MP a donc décidé de voguer à contre-courant de l'histoire. Au moment où tous ne jurent que par la tenue d'élections, la MP s'inscrit dans un schéma risqué : le saut périlleux. Les fuites qui ont été organisées autour de sa feuille de route en témoignent.

Comme on l'a toujours prédit, la fin de cette année est entourée d'une très grande incertitude. Dans les tiroirs, la feuille de route est déjà bien ficelée. Il ne reste plus qu'à passer à l'action pour en accélérer la mise en œuvre. Toujours est-il qu'à ce stade, la famille politique écarte l'option d'un 3ème dialogue par lequel elle pensait séduire l'aile la plus dure de l'Opposition, c'est-à-dire le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement.

A tout prendre, on n'est plus loin d'une confrontation. Comme le peint Christophe Rigaud, analyste politique à Afrikarabia, « *une chose est sûre, les Congolais ne peuvent plus compter que sur eux-mêmes pour provoquer les élections et l'alternance au sommet de l'Etat. La population le sait bien… et les groupes armés aussi. A Uvira, la semaine dernière, le mouvement insurrectionnel qui a essayé de prendre la ville se fait appeler Alliance de l'article 64 (AA64), en référence au fameux article de la Constitution congolaise. Mais il n'y a pas que les groupes armés qui plaident pour l'application de l'article 64 : mouvements citoyens et politiques de tous bords brandissent désormais la menace. Tout est donc prêt pour l'explosion … il ne manque plus que l'étincelle* ».

En décidant de brûler le pays pour protéger à tout prix son autorité morale, la MP s'est lancée dans une aventure périlleuse dont l'issue reste la grande inconnue.

Lire l'article de Jeun Afrique en page 3.

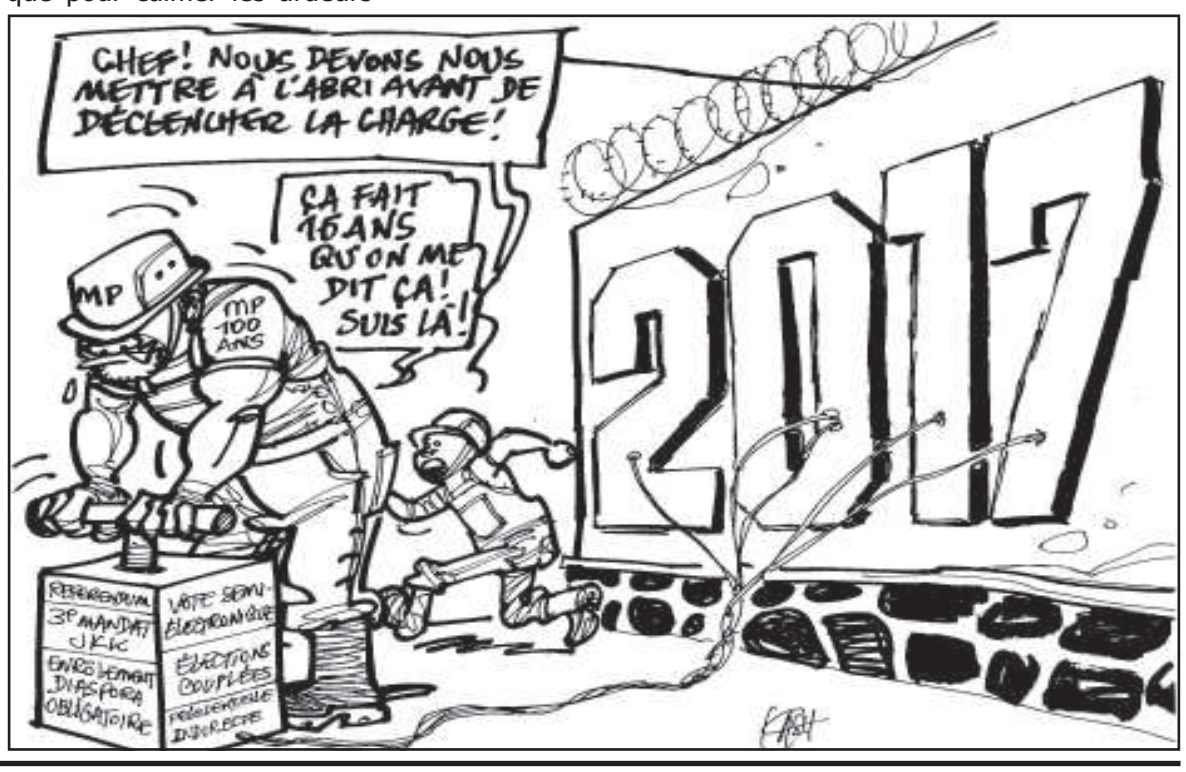

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Insécurité récurrente dans l'Est : la stratégie du chaos en marche

Les années passent et la guerre perdure dans la partie Est de la République démocratique du Congo, plus particulièrement dans les deux Kivu. Vingt ans n'auront pas suffi pour taire les armes dans cette région meurtrie. Depuis quelques semaines, plusieurs contrées dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu sont livrées aux combats entre les FARDC et des miliciens. Cette récurrence de l'insécurité ressemble plus à une stratégie du chaos orchestrée par le régime en place pour retarder davantage la tenue d'élections.

Le Potentiel

La partie Est du pays demeure le ventre mou du pays. Ces trois dernières semaines, les crépitements des armes légères et lourdes se sont intensifiés aussi bien dans les deux Kivu que dans l'ex-Province Orientale. Des combats opposent les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) aux miliciens.

Ce qui porte en faux toutes les assurances des dirigeants congolais soutenant que « les forces de sécurité de la RDC contrôlent la situation à part quelques poches de résistance ». Il n'en est rien. Les différentes milices qui écument les provinces de l'Est de la RDC font chaque fois leur besogne quand ils en ont la volonté. Les forces loyalistes sont là pour répliquer et jamais pour anticiper aux différentes attaques de ces rebelles.

Naturellement, ces combats vont avec toutes les violences que l'on connaît : le viol, le vol, les kidnappings, les tueries de masse, l'insécurité. Bref, la guerre qui n'a jamais cessé à l'Est a repris ses horreurs, notamment dans le Kivu au grand dam de paisibles citoyens. Pire, la situation ne devrait pas s'améliorer de sitôt, car cet état d'insécurité rentre dans le stratagème de la majorité au pouvoir. Le plan du régime de Kinshasa est de multiplier des zones d'insécurité pour que l'organisation des élections soit rendue impossible. En tout cas, tout est fait pour retarder davantage la tenue d'élections.

Ce plan est parti récemment de la vague d'évasions dans les prisons de plus de dix provinces. Comme si ces évasions étaient programmées, elles se sont déroulées simultanément à Kinshasa, au Kongo Central, dans le Tanganyika, au Sud-Kivu, au Nord-Kivu, au Haut-Katanga, à l'Equateur, etc. Le dénominateur commun de toutes ces évasions est que les forces de sécurité n'ont jamais pu les empêcher, encore moins les prévenir. Vingt-quatre heures avant l'évasion à la prison centrale de Bukavu, les forces de la MONUSCO avaient prévenu les responsables commis à la sécurité de cette maison carcérale. Mais cela n'a pas empêché une attaque à la grenade suivie de l'évasion de quelques prisonniers le lendemain.

A la suite de ces évasions, l'insécurité, le grand banditisme, les kidnappings, les enlèvements ont gagné du terrain dans toutes les provinces de la RDC. Par exemple, l'évasion à la prison centrale de Beni Kangbayi, où 930 prisonniers sur les 966 pensionnaires ont pris la poudre d'escampette, coïncide avec la reprise des massacres de masse.

REPRISE DES MASSACRES À BENI

Vingt-deux personnes, selon Rfi, dont une femme, ont été égorgées dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, à l'Est de la RDC, samedi 7 octobre. Le crime est signé ADF. Et la route Kamango-Mbau est actuellement fermée à la circulation. Les rebelles ougandais ont également attaqué plusieurs positions des FARDC. Pourtant, depuis des mois, la région avait retrouvé un semblant d'accalmie. Grâce aux opérations conjointes menées par l'armée et la Monusco, plusieurs campements ou bases des rebelles ADF avaient été démantelés.

Les rebelles ougandais de l'ADF sont donc de retour sur le territoire de Beni et avec eux, l'insécurité aussi. Alors que de telles exactions ont été récurrentes dans cette zone entre octobre 2014 et fin 2016. Cette attaque constitue le premier massacre d'ampleur en 2017.

Me Omar Kavota, coordonnateur du CEPADHO, le Centre d'études pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, ce n'est pas une surprise. « Nous pensons que ce qui est arrivé était prévisible dans la mesure où les ADF ont simulé une sorte de trêve pendant plusieurs mois, et certains pouvaient croire que les ADF avaient été anéantis. En réalité, ils ont eu le temps de se reconstituer, de former leurs combattants et de recruter dans la région », explique-t-il dans un communiqué.

Selon Radio Okapi, les rebelles ADF ont repris, depuis vendredi 6 octobre, des attaques contre les positions des FARDC dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. Les sources locales renseignent que Madina, le plus grand camp des ADF conquis par les FARDC l'année dernière, est passé de nouveau sous occupation des rebelles des ADF après de violents affrontements. En plus, poursuivent les mêmes sources, les positions militaires de Nadwi, Topoke et Canada sont également sous occupation de ces rebelles depuis samedi 7 septembre. Même, le porte-parole de l'opération Sokola 1 Nord confirme de violents affrontements qui se déroulent actuellement sur cette route principale.

Il y a deux semaines, la milice Maï-Maï Yakotumba a tenté de prendre la ville d'Uvira. Sans une réplique farouche de la Monusco et des FARDC, Uvira serait entre les mains de ces rebelles. Des combats entre les forces loyalistes et les Maï-Maï Yakotumba continuent dans la région avec tous les désastres que les populations peuvent endurer.

Toutes ces attaques montrent que l'insécurité s'érige en pesanteur à la tenue d'élections en RDC. Si les Congolais et les partenaires de la RDC en sont inquiets, ce n'est pas le cas du régime de Kinshasa obstiné à conserver le pouvoir par tous les moyens.

Élections en 2018 : les « *grandes lignes* » d'un calendrier électoral (très) attendu en RDC

Après son passage la semaine dernière au siège d'Atlantic Council à Washington, Corneille Nangaa, président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), a regagné dimanche soir Kinshasa où il compte publier incessamment le calendrier électoral tant attendu en RDC. En voici les « grandes lignes ».

Visiblement serein et imperturbable, Corneille Nangaa est rentré dimanche 8 octobre à Kinshasa après un échange très musclé au centre Afrique de l'Atlantic Council à Washington. Il s'agissait d'un «briefing » sur les prévisions de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) en RDC, organisé le jeudi 5 octobre par ce think tank pro-républicain.

En face du président de la Ceni congolaise, une vingtaine de personnalités triées sur le volet : responsables politiques américains, Elizabeth Jaffee du bureau Afrique du département d'État américain et Gregory Simpkings, directeur du sous-comité de la chambre des représentants sur l'Afrique, la santé globale et les droits de l'Homme, entres autres, mais aussi des personnalités de la société civile américaine (surtout) et congolaise.

TRIPARTITE D'ABORD, CALENDRIER ÉLECTORAL ENSUITE

Lors des discussions modérées par Bronwyn Bruton, directeur des programmes et études au centre Afrique d'Atlantic Council, Corneille Nangaa, accompagné de François Balumuene, ambassadeur congolais aux États-Unis, est revenu sur les enjeux du processus électoral en cours en RDC et les contraintes techniques, logistiques et financières – 528 millions de dollars pour les scrutins présidentiel, législatif et provincial – auxquelles la Ceni est confrontée. Mais « il n'a jamais indiqué que le calendrier électoral sera publié cette semaine », comme on a pu le lire sur le site d'Atlantic Council, souligne-t-on dans l'entourage du président de la Ceni.

D'après nos informations, le calendrier électoral ne pourra être rendu public avant la deuxième réunion d'évaluation du processus électoral. Celle-ci est programmée ce jeudi 12 octobre entre la Ceni, le gouvernement et le Conseil national de suivi de l'Accord (CNSA).

L'Accord, dont la mise en œuvre en cours est dénoncée par le Rassemblement de l'opposition et les évêques catholiques, médiateurs des pourparlers, avait prévu cette tripartite pour « unanimement apprécier le temps nécessaire pour le parachèvement [des] élections ».

DE JANVIER À NOVEMBRE 2018 ?

En attendant, quelques « grandes lignes » de ce calendrier tant attendu en RDC ont été révélées à la réunion d'Atlantic Council. Après recoupement avec des sources au sein de la Ceni, il en ressort que l'enrôlement des électeurs sera « clôturé en janvier [2018] au Kasaï ». Mais, « entre-temps, la consolidation des données du fichier électoral est déjà enclenchée », rassure-t-on du côté de la Ceni. Mais cette vérification pourrait s'étendre jusqu'au mois de février.

Ce n'est qu'après que pourraient intervenir les « activités critiques du processus », celles qui nécessitent la fin de l'une pour déclencher le début de l'autre. À commencer par l'examen et l'adoption de la proposition ou du projet de loi sur la répartition des sièges.

À ce stade, le président de la Ceni souhaite que tous les acteurs politiques, parlementaires compris, s'impliquent réellement pour l'aboutissement du processus. « Corneille Nangaa a en effet expliqué qu'en réalité la plupart de ceux qui, à Kinshasa, exigent des élections n'en veulent pas », rapporte un autre participant à la réunion d'Atlantic Council.

Viendra ensuite l'étape de l'ouverture des candidatures. « Avec plus de 600 partis, il faudra s'attendre à environ 28 000 candidats pour la députation nationale et un peu plus pour les élections provinciales », fait savoir à Jeune Afrique le président de la Ceni. C'est pourquoi, pour ce dernier, « la machine à voter n'est pas une proposition mais une option prise » pour faire face à cette situation. Une fois les candidatures enregistrées, la Ceni procédera à la « commande des matériels sensibles», notamment des bulletins de vote.

Nangaa a enfin rappelé ses trois options présentées aux politiques pour la tenue des scrutins : une seule élection – la présidentielle – en décembre 2017, deux élections – présidentielle et législatives – en mai 2018 ou trois élections – présidentielle, législatives et provinciales – en novembre 2018. L'Accord de la Saint-Sylvestre, on le sait, a choisi le troisième cas de figure, mais en ramenant l'échéance « au plus tard en décembre 2017 ». Ce qui est « techniquement impossible » jure-t-on à la Ceni qui semble s'accrocher à son schéma initial. Le Rassemblement de l'opposition a déjà indiqué que si les élections n'ont pas lieu cette année, une « transition sans Kabila » doit être mise en place.

À Washington, Corneille Nangaa s'est également évertué à « [démentir] les allégations selon lesquelles la violence actuelle [notamment dans le Kasaï, dans le centre du pays, NDRL] serait liée au processus électoral et à l'impossibilité d'organiser les élections », rapporte un autre participant à la réunion.

Mais, à en croire le compte rendu publié sur le site internet d'Atlantic Council, pendant les échanges, les explications de Corneille Nangaa n'ont pas convaincu la plupart des invités.

« Difficile d'en être autrement lorsque chacun a déjà ses appréhensions », commente un proche du président de la Ceni. Et Nangaa lui-même de conclure : « Je ne suis pas allé à Washington pour convaincre qui que ce soit, mais pour présenter les faits ».

Jeune Afrique / LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Reprise des attaques à Beni

Les FARDC s'emploient à neutraliser les rebelles ADF

Eu égard aux nouvelles attaques des rebelles ADF contre les positions des FARDC dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu. Les FARDC sont déterminées à neutraliser les forces négatives qui sévissent dans cette région, en protégeant les populations civiles.

Hervé Ntumba

L'Etat-major général des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) s'engagent à la protection de la population dans le territoire de Beni et sur l'ensemble de l'Est du pays. Cette détermination de protéger les civils s'inscrit dans le cadre des opérations Sukola 1, renseigne un communiqué des FARDC.

D'après la source, les FARDC intensifient ses opérations militaires destinées à neutraliser les rebelles ADF qui ont repris, depuis vendredi 6 octobre, des attaques contre les positions des FARDC dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

Les sources locales renseignent que Madina, le plus grand camp des ADF conquis par les FARDC l'année dernière, est passé de nouveau sous occupation des rebelles des ADF après de violents affrontements. D'après Radio Okapi, les positions militaires de Nadwi, Topoke et Canada sont également sous occupation de ces rebelles depuis le samedi 7 septembre dernier.

Le général Dieudonné Amuli (3è de G à D), chef d'Etat-major général adjoint des FARDC

Toutefois, l'armée ne confirme pas cette occupation. Elle évoque des opérations qui sont en cours sur la route principale Mbau-Kamango. Le porte-parole de l'opération Sokola 1 Nord confirme de violents affrontements qui se déroulent actuellement sur cette route principale.

D'après le capitaine Mak Azukay, il est difficile, pour l'instant, de donner un quelconque bilan. Il annonce cependant, la suspension temporaire de la circulation sur le tronçon Mbau-Kamango, à une soixantaine de kilomètres au Nord-est de la ville de Beni. Et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Dans la même lancée, il justifie cette décision par la poursuite des opérations militaires sur cette route, jusqu'à ce que l'armée ait le contrôle total de la situation. Face à cette nouvelle attaque, le capitaine Mak Azukay plaide pour l'éradication de toutes les forces négatives qui continuent d'effrayer la population dans la ville de Beni.

Eu égard à ces attaques, le CEPADHO se dit inquiet du sort d'une dizaine de civils qui avaient quitté samedi 7 octobre Kamango pour Beni, sur des motos, et qui restent jusqu'ici portées disparus.

Pour rappel, le commandant de la 3ème zone de défense des FARDC, le général-major, Léon Mushale, s'est entretenu le mois dernier à Beni avec le commandant de la Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco). Au menu des échanges, les deux personnalités ont évoqué l'insécurité grandissante qui prévaut dans le territoire de Beni. Pour cela, la Monusco a promis d'appuyer les FARDC dans ses opérations (renseignement, transport et la sensibilisation des activités sur terrain).

L'objectif de leur réunion consistait en une concertation entre les deux forces en vue de coordonner leurs actions sur le terrain.

A l'heure actuelle, les FARDC continuent de mener des opérations musclées. Cela en vue de neutraliser l'ennemi, en demandant à la population de Beni et autres partenaires de continuer à faire confiance aux forces loyalistes et à dénoncer tout mouvement suspect, du fait que les Forces loyalistes ont pour rôle de protéger aussi les civils contre les actes terroristes.

Ituri : les FARDC accusent les chefs coutumiers de collaborer avec les miliciens FRPI

Les FARDC accusent les chefs coutumiers de la chefferie de Walendu Bindi (Ituri) et la population de cette entité d'être en connivence avec les miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI). Selon le porte-parole des forces loyalistes dans cette province, c'est ce qui est à la base de la persistance des conflits armés au Sud du territoire d'Irumu.

Il fait remarquer que le groupe armé FRPI est constitué de fils et filles de Walendu Bindi qui collaborent avec leurs parents dans les villages. Il accuse ces derniers de fournir, notamment des armes et munitions aux miliciens de la FRPI retranchés dans la brousse.

Le capitaine Carlos Kalombo évoque le cas de deux femmes qui ont été appréhendées avec des munitions d'armes du type AK 47 au village de Kasumaka. « *Tous ces chefs de groupements sont en connivence avec la milice. La population de cette région est à 90% favorables à la milice* », dénonce le capitaine Carlos Kalombo.

Jérôme Tabu Maguru, chef intérimaire de Walendu Bindi, réfute ces allégations. Il accuse à son tour les FARDC d'avoir érigé de multiples barrières pour rançonner la population. Il affirme qu'il a un rapport détaillé de tous les cas de tracasseries des FARDC.

Des éléments des Fardc en patrouille

« *On peut accuser le chef, mais ce sont ces chefs qui sont victimes. J'ai moi-même été à Bavihi. J'ai fait un rapport sur tout ce que j'ai vu* », se défend Jérôme Tabu Maguru.

Le porte-parole des FARDC reconnaît plutôt l'existence des postes de contrôle qui permettent d'éviter le ravitaillement en munitions de FRPI par la population locale. Il qualifie la démarche des chefs coutumiers pour le démantèlement de ces positions de « *pure distraction* ».

Le gouverneur de l'Ituri a instruit au cours de sa mission mercredi 4 octobre dans cette entité les deux parties à collaborer pour garantir la sécurité dans cette zone.

RO

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Cap vers la COP 23 : WWF et la Société civile mobilisent les élus pour la ratification de l'Accord de Paris

En route pour Bonn (Allemagne) où se tiendront, du 6 au 17 novembre prochain, les discussions de la COP 23, la RDC a l'obligation de ratifier l'Accord de Paris avant cette date. A ces assises sur le climat, la RDC est le porte-voix des Etats du Bassin du Congo et de beaucoup d'autres pays forestiers du monde. C'est pour cette raison que la Société civile veut pousser les élus du peuple à vite ratifier cet Accord.

St Augustin K.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Société civile environnementale de la RDC ont mené, hier lundi 9 octobre au Palais du peuple, siège du Parlement congolais, une activité de plaidoyer auprès des élus du peuple (députés et sénateurs).

Il était question pour ces ONG de pousser les députés et sénateurs à ratifier l'Accord-cadre des Nations unies sur le changement climatique signé le 12 décembre 2015 à Paris (France).

Pour Floribert Botamba Esombo, coordonnateur des projets et point focal REDD à WWF RDC, la mobilisation de la Société civile environnementale avait but de dire merci au gouvernement qui a transmis le projet de loi portant ratification de l'Accord de Paris au Parlement. Les députés nationaux siègent déjà ce mardi 10 octobre pour examiner cette proposition de loi en vue de sa ratification.

WWF et la Société civile environnementale de la RDC sont venus témoigner leur appui à l'action des députés et attendent que ce projet de loi soit ratifié pour que le pays figure parmi les 167 nations sur les 195 parties prenantes qui ont déjà ratifié l'accord.

Et au niveau des pays du Bassin du Congo, a poursuivi Flory Botamba, la RDC figure parmi les derniers Etats à n'avoir pas ratifié l'accord de Paris alors que le pays dispose de la grande couverture forestière des Etats membres du Bassin du Congo.

ENJEUX D'UNE RATIFICATION

C'est la raison de la présence de la Société civile environnementale au Parlement, pour dire merci au gouvernement et de s'assurer aussi que le processus suivi depuis le début arrive à son terme ; question d'assister à son aboutissement.

Si la RDC ne ratifie pas l'Accord de Paris, elle n'aura pas voix au chapitre lors des discussions de la COP 23 qui se tiennent du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn (Allemagne). Avant les assises de Bonn, la RDC est dans l'obligation de retrouver son leadership dans le cadre du Bassin du Congo et dans les pays forestiers. On doit aussi s'assurer que la RDC tient compte des retombées de l'Accord de Paris qui vont commencer à se mettre en place d'ici peu, parce qu'en fait, 55 pays avec plus de 55% des émissions au niveau mondial ont déjà ratifié l'accord. Par conséquent, cet accord entre en vigueur et si la RDC ne le ratifie pas, elle restera au bord de la route.

On se souvient que lors des tractations en vue de l'Accord de Paris, la RDC avait assuré la présidence de plusieurs groupes de négociations et aujourd'hui elle assume la présidence de Rainsforest, la coalition des pays de forêt tropicale. En tant tel, la RDC parle au nom des autres nations. Imaginez que la RDC ne ratifie pas cet accord de Paris, elle se retrouverait à Bonn sans prérogatives. Comment dès lors elle pourrait parler au nom des autres Etats ?

En ratifiant l'accord de Paris, la RDC assume son rôle, réalise en même temps ses ambitions de puissance régionale dans les discussions sur le climat et reprend sa place dans le concert des nations, spécialement dans le cadre des pays forestiers.

Soit dit en passant que l'Accord de Paris est le premier accord universel sur le climat. Il fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Il a été approuvé par l'ensemble des 195 délégations le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016.

La décision de la COP du samedi 12 décembre 2015 comporte l'accord de Paris proprement dit, un document de 17 pages, précédé d'une « décision de la COP » de 22 pages, qui précise son contenu, prolonge certains thèmes et en aborde d'autres. Ces deux documents ont un statut très différent, et seul l'accord est juridiquement contraignant : la décision n'a quant à elle qu'une valeur indicative.

La signature de l'accord est possible du 22 avril 2016 au 21 avril 2017 au siège des Nations unies.

Assemblée nationale : A. Minaku échange avec les présidents des groupes parlementaires de l'Opposition

P.M.

Aplanir les divergences sur l'interprétation de l'arrêt de la Cour constitutionnelle quant à la question de savoir si la motion incidentielle peut être soulevée lors de l'examen de la motion de défiance ou de censure, c'est l'objet de la rencontre organisée, hier lundi 9 octobre au Palais du peuple, entre le président de l'Assemblée nationale et les présidents des groupes parlementaires de l'Opposition. L'échange fait suite à l'incident survenu lors de la plénière du vendredi 6 octobre, consacrée à l'examen des motions de défiance contre deux membres du gouvernement.

Réputé radical au sein de l'opposition parlementaire, le député G7 Muhindo Nzangi s'est exprimé en ces termes : « *Pour l'instant, ce qu'on peut vous dire ce qu'à l'occasion de deux motions de défiance, tous les députés de l'Opposition sont sortis de la salle parce que nous avons estimé que la procédure pour la motion de défiance n'a pas été respectée. Et que l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui avait interdit l'utilisation des motions incidentielles pour bloquer des motions de défiance n'avait pas été respecté. Le président nous a reçus pour essayer de voir comment trouver une solution* ». A la question de savoir si les violons se sont accordés, Mohindo Nzangi répond : *« Nous lui avons dit clairement que nous ne sommes pas d'accord avec sa façon de conduire le débat. Et je crois qu'on va continuer les échanges pour régler la question ».*

De son côté, le député Paul Katshongo, président du groupe parlementaire PPRD, a expliqué deux pistes de sortie proposées par le président de l'Assemblée nationale.

C'est retourner à la Cour constitutionnelle pour solliciter l'interprétation de son propre arrêt, ou simplement demander à la plénière de l'Assemblée nationale de trancher.

Aubin Minaku a ainsi demandé aux députés de l'Opposition de regagner l'hémicycle en vue de continuer à traiter d'autres matières aussi importantes que la République attend.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

La CIRGL prévient tout risque de conflit dans la chaîne d'approvisionnement en minerais

Les intervenants dans la chaîne d'approvisionnement sont astreints d'intégrer dans leur système de gestion les obligations fixées par le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant des zones de conflits ou à haut risque.

Bienvenu Ipan

Le devoir de diligence fournit aux entreprises des orientations pour s'assurer que leurs pratiques en matière d'approvisionnement ne contribuent pas à un conflit ou à la violation des droits de l'Homme. Pour une chaîne d'approvisionnement responsable en minerais, les intervenants dans la chaîne ont été exhortés à la pratique des normes du devoir de diligence : le respect des droits humains, la non-contribution aux conflits de manière directe ou indirecte, le respect de la législation nationale et internationale, l'extraction et la négociation des minerais doivent favoriser des conditions propices à la paix et au développement.

Les concernés ont été formés au cours d'un atelier organisé, le week-end dernier au Cercle Elaeïs, à Gombe.

Selon le formateur, la diligence raisonnable implique alors le degré de jugement, de soin, de prudence, de fermeté et d'action auquel on peut raisonnablement attendre d'une personne dans certaines circonstances. L'intervenant dans la chaîne d'approvisionnement en minerais doit travailler à se prémunir lui-même contre tout élément négatif d'une opération qui peut être évité ; c'est enfin le devoir élémentaire de précaution.

Npm : une mine à ciel ouvert

Plusieurs raisons justifient le respect du devoir de diligence. C'est, notamment, pour savoir et montrer que les entreprises ou personnes physiques exploitant les minerais en provenance des zones de conflit ne soutiennent aucun conflit.

PRÉVENIR TOUT RISQUE DE CONFLIT

Le devoir de diligence permet de faire certifier les exportations des minerais dans le cadre du Mécanisme de certification de la CIRGL. Il donne aux acheteurs l'assurance que ces exploitants miniers ont respecté toutes les étapes et pris les dispositions nécessaires pour prévenir ou atténuer tout risque de contribution à un conflit et à la perpétration de graves atteintes connexes, conformément aux normes internationales.

Le devoir de diligence permet d'avancer vers l'acquisition de la certification « exempt de tout lien avec les conflits en RDC » de manière à répondre aux attentes des clients soucieux de satisfaire aux dispositions de la section 1502 de la loi Dodd-Frank des États-Unis.

L'utilité du devoir de diligence se concrétise par la mise en place d'un solide système de gestion ; l'identification et l'évaluation des risques liés à la chaîne d'approvisionnement ; la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de réponse aux risques identifiés. Ajouter à cela la nécessité de faire réaliser par un tiers un audit indépendant de l'exercice du devoir de diligence ; la nécessité de rendre compte de l'exercice du devoir de diligence.

Les assises de deux jours ont permis aux participants de mener une analyse des risques sur leur chaîne d'approvisionnement, de prendre les mesures d'atténuation et d'en faire le suivi ; comprendre la notion d'incident, son utilité et de le rapporter ; de rédiger le compte rendu des réunions du CPP et de le publier et chaque entité son rapport annuel d'exercice du devoir de diligence ; de saisir leur rôle et responsabilité en tant que comité de suivi des activités minières par rapport aux enjeux liés à la traçabilité et au devoir de diligence.

Ecosystèmes forestiers : la COMIFAC/RDC en campagne de vulgarisation du Plan de convergence 2

St Augustin K.

La coordination nationale de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), en partenariat avec le secrétariat exécutif, a organisé, le 29 septembre dernier à Kinshasa, une table ronde de lancement de la campagne nationale de vulgarisation et d'appropriation du Plan de convergence 2 par les parties prenantes en RDC.

Ces assises portaient sur les nouvelles orientations de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale à travers le plan de convergence révisé (PC2).

Pour la COMIFAC, cette table ronde sur les nouvelles orientations de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale a pour objectif d'informer toutes les parties prenantes et les autorités politico-administratives sur les orientations stratégiques et opérationnelles du plan de convergence 2.

Il s'agit aussi de présenter le bilan de la mise du 1er plan de convergence aux niveaux sous régional et national (principaux résultats, difficultés et leçons apprises) ; présenter les nouvelles orientations stratégiques et opérationnelles du plan de convergence 2 ; discuter des rôles et responsabilités des acteurs nationaux dans la mise en œuvre du plan de convergence 2, présenter le mécanisme de suivi-évaluation (indicateurs) du plan de convergence 2…

LES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES DU PC2

Pour l'essentiel, ce Plan de convergence 2 (PC2) est structuré suivant l'approche « Gestion axée sur les résultats » (GAR). Le PC2 comprend 6 axes prioritaires d'intervention issus de 10 axes du PC1 ainsi que de 3 axes transversaux. Parmi lesquels, ils figurent notamment l'harmonisation des politiques forestières environnementales ; la gestion et la valorisation durable de la diversité biologique ; la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ; la lutte contre les effets du changement climatique et la désertification… Alors que les 3 axes transversaux du PC2 sont la formation et le renforcement des capacités ; la recherche et le développement ; la communication, la sensibilisation, l'information et l'éducation.

Notons passant que la RDC joue un rôle important dans la lutte contre le réchauffement climatique. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'invitation du directeur de cabinet du ministre de l'Environnement aux participants à s'approprier les conclusions de ces assises.

« Les forêts congolaises représentent plus de 60% de la superficie forestière de l'Afrique centrale et donc, notre pays est appelé à piloter naturellement le leadership sous-régional en ce qui concerne la gestion durable des forêts de l'espace de la COMIFAC ainsi que de la conservation durable de la diversité biologique », a dit en substance Ruben Rachidy, directeur de cabinet du ministre l'Environnement.

Le coordonnateur national de la COMIFAC, Luc Atundu, a, pour sa part, plaidé pour l'opérationnalisation du plan de convergence 2 et la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

« Le plan de convergence, a-t-il expliqué, *est un instrument de programmation d'harmonisation des politiques sous-régionales. A travers cette table ronde, il était question de l'appropriation du PC2 par les parties prenantes congolaises, c'est-à-dire la presse, le secteur privé, les institutions, les ministères… il faut que les gens comprennent qu'aujourd'hui, on ne peut plus gérer les questions environnementales de manière isolée »*.

La COMIFAC est organisation sous-régionale qui milite pour une gestion concertée des écosystèmes forestiers afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

On rappelle par ailleurs que la COMIFAC avait achevé le processus de révision de son plan de convergence1 en 2014. La version révisée de ce Plan 1 avait été validée par les ministres réunis en session extraordinaire du Conseil des ministres tenue le 18 juillet 2014 à Brazzaville (Congo). C'est cette version révisée du Plan 1 qui s'appelle Plan de convergence 2 couvrant la période 2015-2025 et succède ainsi au plan de convergence adopté en 2005 qui avait couvert la période 2005-2015.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Rapport annuel 2016 : un bilan alarmant de MSF sur la situation humanitaire

Médecin sans frontières, MSF, intervient en appui au ministère de la Santé, en offrant des soins médicaux aux victimes de conflits et de violence, aux personnes déplacées ou encore à celles souffrant d'épidémies ou de pandémies comme le VIH/Sida.

Lucie Ngusi M.

Médecins sans frontières, MSF, a organisé une journée d'échanges avec les professionnels des médias, le lundi 9 octobre 2017, à l'hôtel Luntu, dans la commune de Ngaliema. Cette rencontre, a souligné le chef de mission MSF-Belgique, Dr. Emmanuel Lampaert, s'inscrit dans le cadre de la visibilité et l'acceptation des actions menées par cette organisation non-gouvernementale auprès de la population. En même-temps, il a saisi l'opportunité pour présenter le rapport annuel 2016 des activités de MSF en RDC.

D'après ce rapport, les activités de MSF en RDC, s'étendent sur 17 provinces, entre autres Kinshasa, Tanganyika, Maniema, Sud et Nord-Kivu, Ituri et Nord-Ubangi. Kinshasa : 35 392 consultations liées au VIH, patients sous ARV : 2846 ; hospitalisations 2500. Dans le Tanganyika: plus de 2300 enfants sévèrement malnutris pris en charge et plus de 2400 autres admis en pédiatrie. Dans la ville de Kalemie, environ 120 000 personnes ont bénéficié du projet dans quatre Aires de santé (Kituku, Undugu, HGR et Kataki). Dans le Maniema, l'équipe de MSF a effectué plus de 12 653 consultations, a assuré 538 accouchements sous contrôle médical et a garanti la couverture vaccinale à plus de 4000 enfants.

Pour répondre rapidement et avec efficacité aux urgences médicales, MSF a dépêché, à travers le pays, les équipes d'urgences.

HISTORIQUE DU MSF

Dr. Emmanuel Lampaert a, à cette occasion, présenté l'identité, l'historique de MSF, les activités, les motivations, ainsi que les projets par défaut. Il a expliqué que MSF est une organisation médicale humanitaire internationale indépendante qui apporte assistance aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes naturelles ou humaine. Egalement, aux victimes de conflits armés, sans aucune discrimination de race, de religion, de philosophie ou de politique.

Aussi, a-t-il fait savoir, MSF observe les principes de neutralité et d'impartialité, et des valeurs. Ce sont les besoins de la population qui orientent leurs actions sur le terrain.

Crée à Paris en 1971 par des médecins et journalistes, MSF est aujourd'hui un mouvement international composé de 23 associations dans le monde. Le mouvement comprend cinq centres opérationnels : Bruxelles, Barcelone, Paris, Amsterdam et Genèse qui assurent la gestion directe des missions et dont les équipes apportent des soins médicaux vitaux dans plus de 60 pays dans le monde.

Santé : priorités et stratégies visant à éliminer la tuberculose et le Vih d'ici fin 2030

Véron K.

Conduisant une délégation conjointe multi-institutions auprès du Premier ministre de la RDC, le Dr Allarangar Yokouidé, représentant de l'OMS, a, le vendredi 06 octobre 2017, expliqué les priorités et stratégies visant à éliminer la tuberculose et le VIH/Sida d'ici fin 2030.

Le Premier ministre de la RDC, M. Bruno Tshibala a indiqué toute la disponibilité des autorités congolaises à travailler en étroite collaboration avec leurs partenaires techniques et financiers internationaux pour progresser vers l'élimination de la tuberculose et du Vih/Sida en RDC d'ici 2030, en rapport avec les objectifs de développement durable. *« Nous avons échangé avec le Premier Ministre sur l'existence des outils efficaces qui ont été mis au point pour permettre une meilleure synchronisation des traitements et un suivi satisfaisant des patients dans le cadre d'un programme intégré VIH/Sida-tuberculose. Il s'agit notamment de nouvelles directives et politiques, de nouveaux tests diagnostiques et de nouveaux médicaments, ainsi que de nouvelles approches d'offres de services et des évidences pour un meilleur ciblage des groupes de populations à très haut risque,''* a indiqué le Dr Allarangar Yokouidé, Représentant de l'OMS en RDC.

La RDC se caractérise, en matière de lutte contre la tuberculose et le VIH/Sida, par une forte incidence de la tuberculose, avec plus de 50% des cas qui restent non détectés et qu'il faut retrouver. Des besoins non encore couverts qui font qu'une attention particulière sera désormais portée sur l'expérience de guichet unique et des soins différenciés. Cette expérience va renforcer également les activités de recherche active des cas au niveau des communautés et des familles, afin de prévenir de nouvelles infections.

Pour réussir ce pari, *« la priorité pour nous, en ce qui concerne les soins différenciés, est de mobiliser davantage des ressources financières pour rendre plus efficaces les traitements du VIH en nous appuyant sur les agents de santé communautaires ou les groupes de traitement antirétroviral »,* a indiqué, pour sa part, le Dr Théodore Assani, Directeur Adjoint du Programme national de lutte contre le Sida (PNLS) de la RDC.

Mettre en place un nouveau modèle de prise en charge pérenne des malades, dans le cadre de la coinfection (Tuberculose-VIH), à travers cette stratégie de guichet unique devra aider la RDC à capitaliser les bonnes pratiques. *« Un plan opérationnel visant l'extension de l'équipement médical avec des machines GeneXpert dans les provinces prioritaires de la RDC permettra également l'accélération de tests moléculaires suffisamment simples et robustes pour la détection de la tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire en un temps record dans les communautés, »* a ajouté le Dr Assani.

RENFORCER LE PLAIDOYER AUPRÈS DES DÉCIDEURS POLITIQUES

En plus de la rencontre avec le ministre de la Santé Publique, le jeudi 28 septembre, la délégation conjointe a été également reçue le jeudi 05 octobre et le vendredi 06 octobre 2017 respectivement par le Président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, et le ministre d'Etat en charge du Budget, Pierre Kangudia Mbayi, dans le cadre d'un plaidoyer renforcé visant la mobilisation et l'accroissement des ressources domestiques en faveur du secteur de la santé et des traitements innovants. En particulier, le paiement des fonds de contrepartie pour la prochaine subvention du Fonds mondial pour la RDC. *« Tous nos interlocuteurs nationaux, au niveau du Gouvernement, nous ont rassurés de la disponibilité annoncée de ces fonds de la contrepartie nationale à payer par la RDC pour la période de 2018-2020 afin de permettre au pays de bénéficier d'importantes ressources du Fonds mondial et des autres partenaires, estimées à plus de 500 millions de dollars américains dans le cadre de l'élimination du VIH et de la tuberculose d'ici 2030, »* a précisé le Dr Meg Doherty, Coordinatrice des traitements VIH et Soins au Département VIH/Sida à l'OMS (Genève).

Il est essentiel de rappeler qu'à l'issue de cette mission conjointe de neuf jours en RDC, les quatre documents opérationnels attendus ont été présentés au cours de la séance de restitution le vendredi 6 octobre 2017 à Kinshasa en présence de tous les acteurs actifs dans la lutte contre les deux maladies. La prochaine étape consiste à les finaliser, notamment en termes de budgétisation et fixation de principales activités. Une téléconférence mettant ensemble les partenaires et permettant un meilleur suivi des activités sera organisée dans les tout prochains jours pour s'assurer de la finalisation effective desdits documents avant la fin de ce mois d'octobre 2017.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Des ONGDH relèvent trois défis majeurs pour l'avènement d'un État de droit

Face à l'environnement politique délétère, la Coalition vise à coordonner professionnellement et rigoureusement les actions de terrain, ainsi que la protection de leurs initiateurs.

Donatien Ngandu Mupompa

Quatre organisations non gouvernementales de défense des droits humains, « Institut de Recherche en Droits Humains (IRDH) », « Action Contre l'Impunité pour les Droits Humains (ACIDH) », « Association Africaine de défense des Droits de l'Homme, section du Katanga (ASADHO/Kat) » et « Humanisme et Droits Humains (HDH) » ont analysé le contexte politique du pays et relevé trois défis majeurs à la mobilisation citoyenne pour un état de droit. Selon ces organisations, il s'agit de la répression du gouvernement, le foisonnement des ONG nationales sans idéal et la profusion des ONG internationales qui font de la crise congolaise leur affaire.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE MALSAIN

En effet, les quatre ONG ci-haut citées ont examiné les causes de la résignation populaire et les difficultés de la société civile à la mobiliser. L'exercice consistait à comprendre ce qui expliquerait le renoncement de la population, au lieu d'être révoltée par l'atteinte à l'ordre constitutionnel.

Ces ONGDH notent que premièrement, les animateurs d'institutions de la République n'ayant plus de légitimité ni légalité, car hors mandats constitutionnels, ont développé des mécanismes répressifs contre toute réclamation du respect des principes d'un état de droit.

À cet effet, des rapports d'ONG et de la MONUSCO font état d'un accroissement d'arrestations arbitraires et détentions illégales des défenseurs des droits humains, journalistes, animateurs des mouvements citoyens et opposants, ainsi que de l'instrumentalisation des organes de l'Etat, à des fins politiques. À titre d'exemple, Me Mbuya Muselwa Timothée et ses quatre collègues sont emprisonnés à Lubumbashi pour avoir exercé leur droit de manifester pacifiquement.

Bref, ces ONGDH sont d'avis que le gouvernement orchestre une campagne contre tout faiseur d'opinions qu'il accuse à tort de pouvoir soutenir l'opposition et le considère, par conséquent, comme un ennemis du pouvoir, à réprimer sans état d'âme.

FOISONNEMENT DES ONG NATIONALES.

Ces ONGDH font savoir que deuxièmement, pour diverses raisons, notamment des besoins économiques, des citoyens congolais ont créé des associations dites de défense des droits de l'Homme. Cependant, beaucoup sont ceux qui n'ont ni connaissance technique ni volonté à promouvoir et défendre l'idéal commun desdits droits humains.

Il en résulte une multitude d'ONGDH qui ne militent pas pour un État de droit, mais attendent une opportunité quelconque de gonfler une liste de participation à un « séminaire de formation » ou de l'un des innombrables dialogues politiques congolais.

Devant une telle situation, il est difficile qu'une population meurtrie et désabusée ait confiance en des institutions et animateurs qui ne défendent pas sa cause.

BUSINESS DES ONG INTERNATIONALES

Troisièmement, soulignent des ONGDH, outre des partenaires traditionnels, à l'instar de Human Rights Watch, Amnesty International, Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et CNCD-11.11.11 ; il appert une série d'ONG dites internationales, sans mandat fixe, qui envahissent le secteur de travail quotidien des ONGDH de base. Elles transforment les animateurs des ONG locales en agents de courses chargés de collecter des renseignements à leur rapporter et les cloîtrent dans des interminables séminaires de formation sans lendemain. Ainsi, dans des rapports sur les droits de l'Homme, les voix des ONGDH locales sont étouffées par des avis du personnel des ONG internationales qui se présente en expert ; dans le domaine des élections, les points de vues des ONG internationales supplantent souvent les voix locales ; en ce qui concerne les manifestations publiques, les ONG internationales démobilisent les acteurs locaux, en les transformant en observateurs qui doivent ramener des rapports ; et devant les partenaires financiers, elles parlent en mal des animateurs locaux.

METTRE EN COMMUN LES EXPERTISES LOCALES

Au regard des trois défis ci-dessus, l'analyse conclut à la mise en commun d'énergies et d'expertise locales par la Coalition Droits pour tous, aux fins d'un bon réseautage. Ainsi, face à l'environnement politique délétère, la Coalition vise à coordonner professionnellement et rigoureusement les actions de terrain, ainsi que la protection de leurs initiateurs. Face au foisonnement des ONGDH locales, la Coalition vise à renforcer la bonne gouvernance et la capacité technique, par une formation permanente. Et face à la profusion des ONG internationales, la Coalition attend une collaboration saine qui amplifie la voix locale.

OLPA préoccupé par la disparition d'un journaliste à Fizi

Donatien Ngandu Mupompa

Dans un communiqué publié à Goma, le 6 octobre 2017, l'Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique (OLPA), organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, exprime sa vive préoccupation sur la disparition de Chadrack Majaliwa, journaliste à Radio Ngoma ya Amani (RNA), station communautaire émettant à Lusenda, en territoire de Fizi, à plus de 200 kms de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu.

Selon OLPA, le journaliste n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 3 octobre 2017, alors que tout accès aux installations de la station à Lusenda avait été interdit aux journalistes par les éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) qui avaient pris position aux alentours du siège de la radio le 1er octobre 2017.
Radio Ngoma ya Amani a repris ses émissions le 5 octobre 2017, un jour après la levée du siège de la radio, mais Chadrack Majaliwa reste porté disparu. OLPA fait déclare : « *Il faut rappeler que les forces loyalistes ont été déployées en masse dans cette partie du pays pour combattre des miliciens Maï Maï dirigés par Yakutumba* ».

Eu égard à ce qui précède, OLPA reste vivement préoccupé par cette disparition du journaliste et en appelle aux autorités de mettre tous les moyens en œuvre pour retrouver ce dernier sain et sauf.

D'autre part, cette organisation dit prendre acte de la libération de Cikuru Mihigo, journaliste à Mama radio FM, station associative émettant à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu.

INTERPELLATION INJUSTIFIÉE

En effet, OLPA fait savoir que Cikuru Mihigo a été libéré le 5 octobre 2017 après plusieurs heures de détention au cachot de l'Agence nationale de renseignements (ANR) sur l'Ile d'Idjwi dans le lac Kivu, après paiement d'une caution de 80 dollars américains.

Cette organisation rappelle que le journaliste a été interpellé le 4 octobre 2017 par un agent de l'ANR/Idjwi. Cela, au moment où il animait une émission intitulée « Parlons-en avec les jeunes » diffusée sur les antennes d'une radio locale (radio Mugote FM) ; un programme de formation des jeunes reporters.

Au siège local de l'ANR, le journaliste a été verbalisé par un responsable de ce service qui l'a accusé d'avoir exhibé son ordre de mission au chef du groupement en lieu et place des responsables de l'ANR. Ses effets (ordre de mission, carte de service, téléphone et argent) confisqués ont été restitués. Tout en prenant acte de cette libération, OLPA condamne cette interpellation abusive d'un journaliste en plein exercice de son métier. Il insiste : « *Il s'agit manifestement d'une violation grave des libertés de presse et de mouvement garanties par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme* ».

Par conséquent, OLPA invite les autorités provinciales du Sud-Kivu à prendre des mesures exemplaires contre les auteurs de cette interpellation injustifiée.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Avec la mention « Excellent »

Kongo Central : l'exécutif national honore le DG de l'ISC/Matadi

Le directeur général de l'Institut supérieur de commerce (ISC/Matadi), le professeur Jean-Marie Kinkela Nsabi, vient d'être honoré par le gouvernement central de la RDC, à travers le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU).

Stanislas Ntambwe

Une commission d'audit du ministère de l'ESU a été dépêchée à Matadi (Kongo Central) par le ministre de tutelle, Steve Mbikayi Mabuluki, pour honorer le directeur général de l'ISC/Matadi, le professeur Jean-Marie Kinkela Nsabi.

Avec la mention « Excellent », le professeur Kinkela se positionne comme « le premier de tous les gestionnaires » des établissements de l'Enseignement supérieur et universitaire de la province du Kongo Central.

HONNEUR MÉRITÉ

Cette reconnaissance du ministère de tutelle est un honneur mérité dans la mesure où, depuis son arrivée à la tête de l'ISC/Matadi, la gestion et des exploits du professeur

Le DG de l'ISC/Matadi, Jean-Marie Kinkela Nsabi

Kinkela Nsabi ne sont plus à démontrer. Au nombre desquels, on note quelques réalisations sur le plan académique et scientifique ; sur le plan social et sur le plan des infrastructures.

Sur le plan académique et scientifique, il sied de rappeler que l'ISC/Matadi employait, avant son arrivée, de deux professeurs seulement et d'une vingtaine de membres du corps scientifique. Alors que sous le mandat du DG Kinkela, cette institution publique va employer 17 nouveaux professeurs à temps partiel, et une quarantaine de chefs de travaux et assistants.

Sur le plan social, il faut reconnaître que l'ISC/Matadi est l'un des rares établissements de l'ESU qui paie une bonne prime à son personnel : 400 dollars américains par un professeur ordinaire (PO) et 175 dollars américains le mois, pour un assistant de 1er mandat.

Enfin, sur le plan des infrastructures, le DG Jean-Marie Kinkela poursuit la construction des bâtiments ; question de renforcer la capacité d'accueil de l'établissement. C'est pourquoi le ministre de l'ESU a choisi de l'honorer pour tous les efforts consentis, en dépit de plusieurs défis à relever.

SUIVRE L'EXEMPLE

Arrivé à la tête de l'ISC/Matadi en avril 2016, le professeur Kinkela Nsabi est plein d'ambitions et idées. Il a fait de l'amélioration de la qualité de formation son cheval de bataille au sein de cet établissement public de référence au Kongo Central. Ce, en vue de mettre à la disposition du pays des produits compétitifs sur le marché de l'emploi.

Profitant de cet honneur que le gouvernement central lui a rendu, à travers le ministère de l'ESU, le DG de l'ISC/Matadi a exhorté les autres membres du comité de gestion à conjuguer des efforts pour la réussite et l'atteinte des objectifs assignés.

Le DG Kinkela est un bel exemple à suivre en matière de gestion. Aux autres gestionnaires des établissements supérieurs et universitaires de lui emboîter les pas.

Haut-Katanga

La Société d'exploitation de Kipoi célèbre 3 millions d'heures de travail sans accident

La Société d'exploitation de Kipoi (SEK SA), basée dans le Haut-Katanga, a marqué un pas important dans l'assainissement de son environnement de travail. Elle vient de célébrer ses trois millions d'heures de travail sans accident, malgré toutes les contraintes techniques qu'impose l'industrie minière. Un motif de satisfaction pour Isabelle Teboul, sa directrice du Développement durable, qui ne cache pas sa satisfaction dans un communiqué parvenu à notre Rédaction.

La Société d'exploitation de Kipoi SA (SEK) est heureuse de célébrer une année sans incident avec arrêt de travail (LTI) dans ses opérations depuis le 17 septembre 2016.

Cette belle performance en matière de santé et sécurité est le résultat des efforts constants menés au sein de la compagnie pour instaurer une culture santé et sécurité propre à SEK, à ses employés et à ses sous-traitants, et qui repose sur un leadership à tous les niveaux de la compagnie dans le domaine de la sécurité.

« Mettre en place une culture de sécurité qui garantit un lieu de travail sécuritaire pour chacun est essentiel pour le succès de SEK. Pour être reconnu comme le meilleur producteur de cathodes de cuivre au

Le site de Kipoi dans le Haut Katanga

monde, nous devons être le meilleur dans tous les domaines et le premier de ceux-ci est celui de la santé et sécurité. Passer ce cap d'un an sans LTI est un grand pas dans cette direction et met SEK en position de leader de l'industrie minière dans les domaines de la santé et sécurité », a annoncé M. Gordon Thompson, directeur général de SEK.

Au cours de derniers mois, SEK a mis en œuvre des stratégies basées sur le renforcement des comportements sécuritaires, sur un plus grand leadership en termes de santé et sécurité et le développement des connaissances du personnel en santé et sécurité afin de prévenir les accidents sur le lieu de travail. *« Grâce aux efforts de toute l'équipe SEK, nous avons fait la preuve de notre attachement à la sécurité de tous ceux qui travaillent chez nous. SEK continuera la mise en place de son plan de développement en santé et sécurité avec pour objectif ultime d'atteindre zéro blessure sur le lieu de travail »,* a indiqué Mme Isabelle Teboul.

APERÇU DE KIPOI

Le projet cuprifère de Kipoi est exploité par SEK (Société d'Exploitation de Kipoi), une filiale de Tiger détenue à 95%. Le projet de cuivre de Kipoi est situé à 75 km au nord-ouest de Lubumbashi, la capitale de la province du Katanga, dans la partie centrale de la ceinture cuprifère du Katanga. Le permis d'exploitation minier de Kipoi couvre une superficie de 55 km² et contient un segment de 12 km de long largement composé de cuivre-cobalt minéralisé (Ecaille) des sédiments du Haut-Rouan (R2, R4). Le projet comprend cinq gisements de cuivre connus: Kipoi Central, Kipoi Nord, Kileba, Judeira et Kaminafitwe. A partir de décembre 2014, les ressources minérales pour le Projet de cuivre de Kipoi ont augmenté de 938.000 tonnes de cuivre.

Tiger a adopté une approche de développement par étapes pour le Projet Kipoi. La zone à haute teneur en minéralisation de cuivre à Kipoi Central a été exploitée durant le développement de l'Étape 1, pendant laquelle une usine de traitement de séparation à liquide dense (HMS) était en opération de 2011 jusqu'à fin 2014.

Tiger a commencé la production de cathodes de cuivre à Kipoi en mai 2014 à l'Etape 2 des opérations. Son usine d'Electroextraction par Solvant devrait produire 23 000 tonnes par an. L'entreprise prévoit d'augmenter jusqu'à 32.500 tonnes par an à l'avenir.

Il est prévu que le minerai de Kipoi Central, Kipoi Nord et Kileba et des autres gisements au sein du projet Kipoi, ainsi que du projet Lupoto à proximité, soit traité au cours de la phase de l'Etape 2. Dans le cadre de sa politique de santé et de sécurité au travail, Tiger s'est engagé à fournir un milieu de travail sécurisé et sain à tous ses employés, ses entrepreneurs, les visiteurs et les autres individus qui sont concernés par le projet. Une stratégie qui commence à porter du fruit.

LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Afrique centrale : un problème avec la démocratie ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la démocratie ne se porte pas bien en Afrique centrale. Pourquoi ? Eléments d'explications.

Les régimes bâtis sur les ruines de guerres civiles en Angola, au Burundi, au Congo, en République démocratique du Congo (RDC), en Ouganda et au Rwanda ont reposé sur des forces politico-militaires. Hormis au Kenya, en Tanzanie et en Zambie, où le multipartisme a été rétabli au début des années 1990 et a perduré malgré des élections entachées de violences, partout les espérances démocratiques ont été trahies ou manipulées.

Entre juin 2015 et août 2017, la région a ainsi connu un enchaînement ininterrompu d'élections générales. Les scrutins du Burundi en 2015 et de la RDC, initialement prévu en 2016, étaient les plus redoutés. Les présidents sortants voulaient se maintenir au pouvoir au-delà de leur deuxième mandat. Au Congo, en Ouganda et au Kenya, les risques d'affrontements étaient tangibles.

Ces régimes étaient datés, voire gagnés par l'usure. Parmi les new leaders révolutionnaires ou progressistes, l'Angolais (José Eduardo Dos Santos), le Congolais (Denis Sassou N'Guesso) et l'Ougandais (Yoweri Museveni) avaient plus de 70 ans, régné trente ans ou plus et étaient candidats à de nouveaux mandats. Quant aux présidents rwandais (Paul Kagamé), congolais (RDC, Joseph Kabila) et burundais (Pierre Nkurunziza), après avoir exercé respectivement le pouvoir pendant 21, 14 et 10 ans, ils modifiaient leur Constitution pour briguer un troisième mandat.

DES POUVOIRS USÉS MAIS RUSÉS

Malgré la conjoncture régionale déprimée et le scepticisme contagieux des électeurs, ces rites de consécration « démocratique » se sont, au cours des deux dernières décennies, imposés comme des événements incontournables, y compris dans les pays les plus autoritaires où tout est connu à l'avance : les partis en lice, les candidats autorisés, voire les résultats.

Aussi illusoire soit-elle, la mise en scène de ces rituels constitue néanmoins un exercice risqué pour les détenteurs du pouvoir. Ils se doivent de maîtriser les règles de l'art pour s'assurer un contrôle maximal de leurs propres institutions, et faire spectacle de l'attachement des populations à ses dirigeants. C'est pourquoi le résultat de la compétition – entre le perfectionnement des manipulations électorales et les innombrables formes de contournements que peut inventer l'expression démocratique – n'est jamais totalement assuré.

Ainsi, de Kinshasa à Kampala en passant par Brazzaville, Luanda et Bujumbura, des contestataires courageux, bénéficiant généralement de la bienveillance et parfois du soutien actif de la population, ont organisé de nombreuses mobilisations. Elles exprimaient l'exaspération et les attentes d'une génération dénonçant des régimes accrochés au pouvoir et dont l'autoritarisme s'accroissait proportionnellement aux désillusions engendrées.

Face à ces aspirations au changement, les forces au pouvoir ont généralement fait preuve d'une grande capacité de résistance et d'adaptation. Partout elles l'ont emporté, sauf à ce jour au Kenya où un second vote doit se tenir le 26 octobre après l'annulation-surprise du scrutin par la Cour suprême. En RDC, les manœuvres dilatoires de Joseph Kabila visant à bloquer la tenue des élections lui permettent toujours de se maintenir au pouvoir. En Angola, l'élection d'un proche du président sortant, José Eduardo Dos Santos, qui malade s'est finalement retiré de la course après avoir verrouillé sa succession, préserve l'emprise de son clan.

AU POUVOIR JUSQU'EN 2031, OU 2034

Cette série de rendez-vous électoraux en Afrique centrale et orientale avait mal commencé, avec le coup de force, en avril 2015, du « troisième mandat » présidentiel au Burundi, pays meurtri par 10 ans de guerre civile mais devenu une référence régionale de transition pacifique. Trois mois de manœuvres et de répression brutale furent nécessaires au candidat sortant pour parvenir à ses fins. Résultat, le pays est retombé dans les affres de la guerre civile et s'enfonce plus encore à la dernière place des pays les plus pauvres de la planète. Discrédité par la gestion violente de la crise déclenchée par un président encore inexpérimenté, le Burundi obligeait alors les présidents sortants de la région – tous récidivistes patentés – à faire preuve d'un grand professionnalisme.

En février 2016, la reconduction en Ouganda de Yoweri Museveni pour un cinquième mandat s'est opérée sans vrai débordement. En mars, dans un contexte national plus tendu, le président congolais Denis Sassou-N'guesso inaugurait le premier des trois mandats supplémentaires que la nouvelle Constitution venait de lui accorder. Elle lui ouvre les portes du pouvoir jusqu'en 2031, à l'approche de ses 90 ans…

Le Rwanda fait mieux : la nouvelle Constitution, modifiée par référendum en 2015, permet au président Paul Kagame de rester au pouvoir jusqu'en 2034. L'opération, rondement menée, n'a laissé aucune place au suspens. La réforme constitutionnelle a été approuvée par 98 % des électeurs, représentant eux-mêmes plus de 98 % des inscrits.

On retrouve là l'efficacité de l'ingénierie sociale qui a présidé à la reconstruction du Rwanda post-génocide sous l'autorité du Front patriotique rwandais (FPR) : parti unique de facto, justice sélective, réécriture de l'histoire, réconciliation forcée, soumission totale des citoyens à un encadrement de proximité omniprésent, relayé par une série de structures verticales en charge de leur « sensibilisation ». Le président Kagame avait lui-même annoncé qu'il serait réélu avec un score similaire à celui du référendum, le résultat dépassa son pronostic !

Au total, donc, en l'attente des échéances à venir au Kenya et en RDC, tous les candidats autoproclamés sortis vainqueurs des épreuves électorales peuvent se targuer d'une légitimité populaire écrasante, voire d'un plébiscite.

LE RÈGNE DU CHACUN POUR SOI

Au-delà des motivations prosaïques liées à leurs fonctions – biens, protection de leurs proches, impunité judiciaire –, leur ancienneté même, et celle de leurs pairs de la région, impliquait, à leurs yeux, leur maintien.

Leurs relations, alliances et oppositions se sont dessinées dans un passé commun marqué par des guerres civiles et des confrontations régionales d'une violence extrême. En conséquence, l'instabilité structurelle qui prévaut de l'est à l'ouest de cette Afrique « médiane » se nourrit de l'incapacité – ou du refus – des Etats à formaliser les cadres de politiques de coopération et d'intégration régionale mutuellement avantageuses. Ces cadres formels permettraient pourtant de mettre en valeur de façon équitable les ressources humaines, les potentialités agricoles, minières et autres de l'ensemble de la région.

En 2013, les brigades d'intervention africaines rattachées à la Mission de maintien de la paix en RDC furent mandatées pour procéder à la neutralisation des principaux groupes miliciens de l'est du pays. Elles ciblaient notamment le M23, un mouvement soutenu par le Rwanda et l'Ouganda comme les informations transmises par la suite à la Cour pénale internationale (CPI) le démontreraient. Avec le retour à une situation de guerre de basse intensité, on assiste à une cogestion régulée de l'instabilité.

L'exploitation des ressources naturelles alimente de fructueux échanges transfrontaliers pilotés au plus haut niveau des États. Ces activités lucratives pour les élites au pouvoir permettent aux pays de la sous-région d'exporter des biens qu'ils ne produisent pas et assurent la vitalité régionale et internationale des divers corridors vers les côtes de l'océan Indien.

DES PAYS OCCIDENTAUX PRIVÉS DE LEVIER

Cette instabilité est, paradoxalement, sécurisée par d'importantes forces de maintien de la paix, confrontées à de nombreux groupes armés, politiques et mafieux qui contrôlent de vastes espaces de non-droit. Alors qu'à chaque étape de valorisation des richesses la redistribution des dividendes relève pour l'essentiel d'intérêts privés, on comprend mieux pourquoi chacun des chefs d'État estime être le mieux placé pour assurer la défense des intérêts nationaux, personnels et plus largement ceux des groupes politico-ethniques qu'il représente.

Tout cela justifie en partie la grande prudence et la retenue des trois ex-puissances tutélaires – les Etats-Unis, la France et la Belgique – qui se portaient traditionnellement garantes de la stabilité régionale en s'impliquant fortement dans le suivi des processus électoraux. Ils sont désormais confrontés à un environnement politique très ouvert et à une vive compétition économique avec de puissants groupes d'investisseurs chinois, indiens, arabes, sud-africains. Leur réserve est partagée par les organisations financières et des bailleurs de fonds internationaux, dont les apports ne pèsent plus qu'à la marge. Toutes ces nations disposent de richesses minières considérables et se sont dotées d'un potentiel militaire important.

De fait, les pressions des pays occidentaux qui ont précédé et accompagné l'organisation des scrutins à risques n'ont pas eu d'autre effet que d'être dénoncées comme autant de tentatives d'ingérence. Les velléités de conditionnalité politique de la part de la « communauté internationale », notamment lorsqu'elles sont motivées par des préoccupations démocratiques, sont vouées à l'échec même vis-à-vis des « petits » pays. Même constat s'agissant des organisations régionales africaines. Toutes les démarches de médiation – concertées ou concurrentes – lors du suivi des scrutins et des crises engendrées, ont abouti à une reconnaissance des situations de fait au nom du respect de la souveraineté des États.

André Guichaoua
Professeur des universités, plus précisément à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

La Bmce Bank va octroyer un crédit de 40 milliards de FCFA au Cameroun

Le président de la République du Cameroun, Paul Biya, vient de rendre public un décret habilitant le ministre de l'Economie, Louis Paul Motaze, à signer avec la Banque marocaine du commerce extérieur (Bmce Bank) une convention de crédit d'un montant de 61 millions d'euros (environ 40 milliards de FCFA). Selon ce décret présidentiel, ces fonds serviront à la construction de certaines infrastructures dédiées à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football que le Cameroun devrait accueillir en 2019. Dans le détail, les 40 milliards de FCFA vont financer la réhabilitation du stade Roumde-Adjia (30 000 places), la construction de son stade annexe, ainsi qu'un hôtel quatre étoiles à Garoua.
Ce financement de la Bmce Bank fait suite aux discussions entamées en janvier 2016 entre les autorités camerounaises et une délégation d'investisseurs marocains conduite par Mohammed Agoumi, directeur général des activités internationales de la Bmce. Le 21 janvier 2016, précisément, la partie marocaine avait été reçue par le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh.
Les investisseurs marocains avaient alors annoncé des projets d'investissements à hauteur de 130 milliards de FCFA en terre camerounaise.

Maroc : le tourisme a rapporté près de 7 milliards $ et contribué à 7% du PIB en 2016

Selon le ministre marocain du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, Mohamed Sajid, le secteur touristique a enregistré 64,2 milliards de dirhams (environ 6,7 milliards $) de recettes en devises. Cette performance aura ainsi permis au tourisme de contribuer à hauteur de 7% du produit intérieur brut (PIB) marocain, ainsi qu'à la création de 2,5 millions d'emplois directs et indirects dans le pays en 2016. Mohamed Sajid a, par ailleurs, indiqué que le nombre de touristes est passé de 9,3 millions en 2010 à 10,3 millions en 2016. Toutefois, cette évolution reste inférieure aux prévisions de l'ambitieux programme baptisé « Vision 2020 », visant à porter à 20 millions le nombre de touristes visitant le Maroc à l'horizon 2020. S'agissant du trafic aérien, les statistiques révèlent qu'il a connu une hausse de 7,6% en moyenne annuellement, entre 2005 et 2006. L'accord d'Open Sky avec l'Union européenne, intervenu en 2006, aura permis d'augmenter le nombre des passagers de 9,2 millions en 2003 à 18,2 millions en 2016.

Une sélection de la Rédaction

Le prix Nobel d'économie 2017 décerné à l'Américain Richard Thaler

C'est pour ses « contributions à l'économie comportementale » que Richard Thaler a été récompensé par le prix Nobel. Ses recherches ont permis de construire un pont entre les analyses économiques et psychologiques de la prise de décision individuelle. Selon l'Académie royale suédoise des sciences, ses résultats empiriques et ses idées théoriques ont contribué àcréer le nouveau domaine de l'économie comportementale en pleine expansion.

AMK avec Agence Ecofin

Le prix Nobel d'économie 2017 a été attribué, ce lundi 09 octobre, à l'économiste américain Richard H. Thaler *« pour ses contributions à l'économie comportementale»*, annonce l'Académie royale suédoise des sciences.

« Au total, les contributions de Richard Thaler ont construit un pont entre les analyses économiques et psychologiques de la prise de décision individuelle. Ses résultats empiriques et ses idées théoriques ont contribué à créer le nouveau domaine de l'économie comportementale en pleine expansion, qui a eu un impact profond sur de nombreux domaines de la recherche et des politiques économiques », déclare l'Académie.

Poursuivant, l'Académie royale suédoise des sciences soutient que le nouveau lauréat a incorporé des hypothèses psychologiquement réalistes dans les analyses de la prise de décision économique. *« En explorant les conséquences de la rationalité limitée, des préférences sociales et du manque de maîtrise de soi, il a montré comment ces traits humains affectent systématiquement les décisions individuelles ainsi que les résultats du marché »*.

Richard H. Thaler, est né en 1945 à East Orange, aux États-Unis. Economiste connu surtout comme théoricien de la finance comportementale, il a eu son doctorat en 1974 de l'Université de Rochester. Pour rappel, le prix Nobel d'économie 2016 a été attribué ex-aequo à l'américano-britannique Oliver Hart et au Finlandais Bengt Holmström.
S'agissant l'Académie royale suédoise des sciences, il faut préciser que depuis la création des prix Nobel en 1901, elle sert de comité de sélection pour les prix de physique et chimie, ainsi que celui pour les sciences économiques. Elle participe également à la désignation des lauréats des prix Crafoords en mathématiques, géoscience, biologie (écologie et évolution en particulier) puis en astronomie ainsi que ceux du prix Gregori Aminoff en cristallographie.

Le PNUD accorde un appui de 5 millions $ à la Commission du bassin du lac Tchad

Le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) va apporter un appui financier de 3 milliards FCFA (environ 5,4 millions $) à la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), pour la mise en œuvre du projet d'amélioration de la gestion du lac Tchad à travers le renforcement de la résilience aux changements.

L'accord de financement a été signé entre les deux institutions, le vendredi 06 octobre dernier à N'Djamena, la capitale du Tchad, abritant le siège du CBLT.

Selon le PNUD, ce projet dont les travaux démarreront avant fin 2017, fait partie d'un programme d'actions stratégiques couvrant la période 2014-2021 devant permettre la mise en valeur de la région du lac Tchad.

Le projet d'amélioration de la gestion du lac Tchad à travers le renforcement de la résilience aux changements vise notamment à contribuer à la stabilité dans la région.

Ceci, en améliorant l'accès aux opportunités d'emplois et la diversification des sources de revenus des personnes cibles, particulièrement des femmes et des jeunes. A travers l'appui aux filières agro-sylvo-pastorales créatives d'emplois et d'auto-emplois.

Ce projet permettra, par ailleurs, d'accompagner les comités locaux de prévention des conflits en organisant des tables-rondes sur l'accès aux ressources naturelles.

Pour Senoussi Imran Abdullahi, secrétaire exécutif de la CBLT, *« la signature de cet accord marque un tournant décisif dans les efforts visant à renforcer la résilience des communautés riveraines du lac Tchad qui font face aux effets néfastes du changement climatique »*.

A noter que la CBLT a été créée le 22 mai 1964 par quatre pays riverains du Lac Tchad : le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Mais le nombre de pays membres est passé à six pays depuis l'adhésion de la République Centrafricaine en 1996 et de la Libye en 2008. Le Soudan, l'Egypte, la République du Congo et la RD Congo sont membres observateurs.

La CBLT a pour mandat, la gestion durable et équitable du lac Tchad et des autres ressources en eaux partagées du bassin éponyme, la préservation des écosystèmes du Bassin Conventionnel du lac Tchad, la promotion de l'intégration et la préservation de la paix et de la sécurité transfrontalières dans le Bassin du Lac Tchad.

Agence Ecofin / LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Kenya: la police a tué 35 personnes lors des élections d'août

La Commission nationale kényane des droits de l'Homme (KNCHR) accuse la police d'avoir tué 35 personnes dans les violences qui ont suivi les élections générales du 8 août.

La police kényane a tué 35 des 37 personnes mortes dans les violences qui ont suivi les élections générales du 8 août, a assuré hier lundi la Commission nationale kényane des droits de l'Homme (KNCHR), dénonçant *« un usage excessif de la force »*.

Les différents bilans des violences qui avaient suivi l'élection, invalidée depuis par la Cour suprême pour des irrégularités, ne dépassaient pas jusqu'à présent les 24 morts, sur lesquels peu de détails étaient par ailleurs fournis.

Dans un rapport de 262 pages sur la question des droits de l'Homme lors des élections, la KNCHR, instituée par la Constitution kényane, estime que 35 personnes ont été tuées entre les 9 et 15 août par la police. Des «agressions par des civils» ont entraîné les deux autres décès évoqués.

Le rapport de la KNCHR attribue l'écrasante majorité de ces morts à un «usage excessif de la force» par la police dans la répression de manifestations ayant éclaté, principalement dans des bastions de l'opposition, après que leurs dirigeants avaient crié à la fraude électorale, dans la nuit du 8 au 9 août.

La police avait alors fait usage de gaz lacrymogène ou tiré à balles réelles dans la foule.

Sept des personnes tuées de la sorte sont des mineurs, dont un bébé de 6 mois ayant succombé à ses blessures après avoir été battu par des policiers ayant fait intrusion dans la maison familiale lors de manifestations nocturnes à Kisumu (ouest).

Les autres victimes sont principalement des hommes âgés de 20 à 45 ans. Outre des manifestants, ils incluent des Kényans qui ne manifestaient pas, touchés par des balles perdues, ou des personnes mortes à la suite de problèmes respiratoires provoqués par des gaz lacrymogènes.

«La Commission n'a pas été en mesure de déterminer si l'usage de la force par les forces de sécurité était prémédité et ciblé, mais notre analyse montre clairement que la majorité des victimes appartiennent à la même communauté ethnique et proviennent» de bidonvilles, a indiqué la KNCHR dans son rapport.

L'écrasante majorité des morts cités dans le rapport ont été tués dans l'ouest du Kenya ou dans des bidonvilles de Nairobi, des bastions de l'opposant Raila Odinga et de son ethnie Luo.

Ce dernier a conditionné sa participation à la nouvelle élection, prévue le 26 octobre après l'invalidation de celle du 8 août, à une réforme en profondeur de la Commission électorale (IEBC). L'opposition organise à cet effet des manifestations les lundi et vendredi depuis deux semaines.

Lors des violences post-électorales de 2007-2008, les pires de l'histoire du Kenya indépendant, la police avait été blâmée pour au moins un tiers des quelque 1.100 morts.

AFP/LP

Nigeria: 10 morts dans une fusillade dans le Sud-est

Au moins 10 personnes ont été tuées lundi quand des hommes armés ont tiré des coups de feu sur un marché de Port Harcourt, ville pétrolière du sud-est du Nigeria, selon des habitants.

L'événement s'est déroulé vers 04H00 du matin (03H00 GMT) sur le marché à bétail du quartier de Mgbosimiri. *«Dès que j'ai eu vent de l'incident, j'ai couru sur le marché où j'ai compté au moins 10 corps, y compris un mari et une femme»*, a déclaré à l'AFP un habitant du quartier, Arutere Utuama. *«Beaucoup d'autres ont subi des blessures à différents degrés de gravité»*. La plupart des victimes étaient des femmes commerçantes, selon une vendeuse du marché, Agnès Tarila.

La police de l'Etat de Rivers, dont Port Harcourt est la capitale, a confirmé les tirs mais a refusé de confirmer le nombre de victimes. *«Le motif de la tuerie n'est pas encore clair, mais parmi ceux qui ont été tués certains n'étaient peut-être pas visés par les hommes armés»*, a déclaré le porte-parole de la police, Nnamdi Omoni.

L'Etat de Rivers est souvent le théâtre de crimes violents, notamment d'affrontements entre bandes armées rivales et d'enlèvements contre rançon.

La région est également un foyer de tensions liées à la politique nigériane, étant particulièrement convoitée pour le contrôle de l'industrie pétrolière.

Le mois dernier, des hommes armés avaient déjà tué quatre personnes sur un marché et dans une mosquée à Asaba, dans l'Etat voisin du Delta. La police avait alors affirmé que les assaillants étaient des membres présumés du Mouvement pour les peuples indigènes du Biafra (IPOB), qui réclame la création d'un État indépendant dans le Sud-Est, à majorité igbo.

Les vélléités sécessionnistes de l'IPOB ont réveillé des tensions intercommunautaires latentes dans plusieurs villes du pays, où des affrontements ont eu lieu ces dernières semaines.

Le Nigeria est composé de centaines de groupes ethniques et de langues, mais reste largement divisé entre un Nord majoritairement musulman et un Sud principalement chrétien. Le marché d'Asaba est principalement occupé par les Haoussa du Nord.

PROCÈS ATTENDUS POUR PLUS DE 2 000 ÉLÉMENTS DE BOKO HARAM

Par ailleurs, les premiers grands procès de plus de 2 000 membres présumés du groupe jihadiste Boko Haram devaient démarrer hier lundi au Nigeria, dans des centres militaires où ils seront jugés à huis-clos.

Les inculpés ont tous été arrêtés et mis en détention depuis le début de l'insurrection islamiste en 2009, qui a fait 20.000 morts et 2,6 millions de déplacés dans le nord-est du pays.

Quelque 1.670 détenus dans une base militaire à Kainji, dans l'Etat central du Niger, doivent d'abord être jugés, selon le ministère de la Justice.

Suivront ensuite les procès de 651 autres personnes détenues dans la caserne de Giwa, à Maiduguri, capitale du Borno (nord-est).

Selon une source gouvernementale proche du dossier, les magistrats du parquet et les avocats de la défense sont arrivés tôt lundi à Kainji pour préparer les audiences.

«Tout porte à croire que l'ensemble de la journée (lundi) sera consacrée à des questions d'ordre administratif», a déclaré cette source sous couvert d'anonymat. *«Il s'agit surtout de trier les dossiers des suspects pour déterminer qui va être entendu aujourd'hui et ceux qui seront jugés plus tard»*.

«Les procès seront menés sur une base individuelle. Bien sûr, si plusieurs suspects sont accusés d'avoir commis un crime en particulier, ils seront jugés en groupe», a précisé la source.

Seules 13 personnes ont été jugées et neuf condamnées pour leurs liens avec Boko Haram en huit ans de conflit, selon des chiffres officiels.

Mais des milliers de personnes arrêtées sont détenues depuis des années sans avoir eu accès à un avocat ou sans avoir comparu devant un juge.

L'armée a par ailleurs été accusée par les organisations de défense des droits de l'Homme de nombreuses arrestations arbitraires et d'exécutions sommaires malgré des enquêtes bâclées voire inexistantes à l'encontre des suspects de Boko Haram.

La transparence du processus soulève également des inquiétudes, suite à l'interdiction faite aux médias d'assister aux audiences, même si le gouvernement affirme que des observateurs internationaux seront présents.

AFP/LP

Tunisie: au moins 8 migrants meurent par noyade

Au moins huit migrants sont morts noyés dans le naufrage de leur embarcation qui a heurté dimanche soir un navire militaire tunisien au large de l'archipel de Kerkennah, a indiqué hier lundi le ministère de la Défense cité par l'AFP. Ce drame intervient alors que le nombre de départs clandestins vers l'Italie depuis la Tunisie a beaucoup augmenté ces dernières semaines, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Un navire de la marine tunisienne «s'est approché dimanche soir d'une embarcation non identifiée à 54 km de (la principale île de) Kerkennah, et l'embarcation s'est heurtée au navire militaire, ce qui a entraîné son naufrage», a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère, Belhassen Oueslati.

Zimbabwe: remaniement ministériel attendu sur fond de guerre de faction

Au Zimbabwe, Robert Mugabe a annoncé samedi soir qu'un remaniement ministériel allait avoir lieu cette semaine, à partir de lundi, a rapporté l'AFP. Le président va remodeler son équipe gouvernementale à moins d'un an de l'élection présidentielle et alors qu'une guerre de faction a lieu au sein de la Zanu PF. Elle oppose sa femme Grace et son vice-président Emmerson Mnangagwa. Robert Mugabe n'a toujours pas déclaré qui il aimerait voir lui succéder à la tête du pays. « Certains vont tomber » : Robert Mugabe ne pouvait pas être plus clair pendant son allocution devant la ligue des jeunes de la Zanu PF.

Attentat au Rwanda en 1994: vers une confrontation avec un nouvel accusateur de Kagame

Le juge français qui enquête sur l'attentat de 1994 contre le président rwandais Habyarimana a ordonné la confrontation d'un nouveau témoin, qui corrobore les accusations contre le régime actuel, avec deux personnes déjà mises en examen dont le ministre de la Défense, a appris l'AFP hier lundi de source proche du dossier. Ce témoin affirme avoir eu la garde, au quartier général de l'ex-rébellion tutsi, de deux missiles antiaériens qui ont, selon lui, servi à abattre l'avion sur ordre de son chef Paul Kagame, l'actuel président du Rwanda. Le soir du 6 avril 1994, l'avion de Juvénal Habyarimana, un Hutu, avait été abattu en phase d'atterrissage à Kigali par au moins un missile.

Une sélection de la Rédaction

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Catalogne: incertitude sur la proclamation d'indépendance sur fond de pressions

Sauf imprévu, le président séparatiste de Catalogne doit s'adresser ce mardi au Parlement régional pour faire sa déclaration d'indépendance qui risque de plonger dans un chaos au regard des pressions dans le sens contraire.

MATSHI

La Catalogne vivait lundi des heures d'extrême incertitude, quant à savoir si son président séparatiste, Carles Puigdemont, irait jusqu'au bout de sa logique d'indépendance en, proclamant celle-ci devant le Parlement régional ce mardi 10 octobre, après le refus de Madrid de reconnaître le résultat du référendum du 1er octobre et d'engager un dialogue.

Mais le président séparatiste catalan n'écarte toujours pas une déclaration d'indépendance dès mardi si Madrid refuse une médiation, malgré un week-end où des centaines de milliers de Catalans lui ont demandé de renoncer, selon l'AFP, alors que Madrid ne veut rien entendre.

Puigdemont semble désormais lier l'arrêt de la proclamation d'indépendance au dialogue avec les dirigeants de Madrid, soufflant à la fois le chaud et le froid. *« Nous avons ouvert la porte à la médiation, nous avons dit «oui» à toutes les possibilités de médiation qui nous ont été présentées. Les jours passent et si l'Etat espagnol ne répond pas de manière positive, nous, nous ferons ce que nous sommes venus faire »,* a dit Carles Puigdemont dans un entretien avec la télévision publique catalane diffusé dimanche soir et relayé par l'AFP.

LE SORT DES CATALANS

Pour beaucoup d'observateurs, de la décision que Carles Puigdemont et des siens dépend le sort de 16% de la population espagnole qui vit dans cette région contribuant à hauteur de 19% au PIB de l'Espagne.

L'on sait que le froid, le président indépendantiste catalan avait déjà auparavant promis d'aller de l'avant si le gouvernement du conservateur Mariano Rajoy n'acceptait pas de négocier un référendum légal sur l'indépendance, ce que ce dernier n'envisage dans aucun cas de figure. Carles Puigdemont proclamera-t-il donc ce mardi l'indépendance de Catalogne avec toutes les conséquences que cela comporte, même si l'idée ou la volonté d'indépendance de Catalogne ne date pas d'aujourd'hui et divise l'Espagne ?

Le chef du gouvernement de Madrid n'est pas le seul à s'opposer à l'indépendance de la Catalogne. Si le 1er octobre les indépendantistes se sont levés pour voter massivement, malgré les violences pour les en empêcher, le week-end, ceux qui veulent que l'Espagne soit une ont également massivement manifesté avec des slogans qui en disent long. *« Prou! Recuperem el seny »* («Assez! Retrouvons la raison»), ont clamé dimanche les opposants à cette sécession, qui représentent près de la moitié des quelque 7,5 millions d'habitants de cette région du nord-est de l'Espagne, grande comme la Belgique.

Selon les organisateurs, ils étaient près d'un million et selon la police municipale, 350.000: des Catalans et des Espagnols venus d'ailleurs ont déferlé dimanche dans le centre de Barcelone pour défendre *« l'unité de l'Espagne »,* à l'issue d'une semaine d'émotion et d'angoisse dans tout le pays.

L e vice-secrétaire du Parti conservateur, Javier Maroto cité par l'AFP,

Catalogne: pression maximale sur le dirigeant séparatiste avant un discours crucial (Afp)

a salué lundi le réveil de *« la majorité silencieuse »,* un *« tournant »* dans la crise, selon lui.

« Il n'est pas possible d'imposer cette déclaration unilatérale d'indépendance à sept millions de Catalans », a également estimé le quotidien catalan la Vanguardia dans un éditorial sans équivoque, selon la même source.

QUAND LES ENTREPRISES S'INQUIÈTENT

Mais l'éventualité d'une telle déclaration inquiète plus d'une quinzaine de grandes sociétés, dont deux grandes banques, Caixa Bank et Banco de Sabadell, qui depuis jeudi, se sont impliquées dans la bataille en décidant de transférer leur siège social hors de Catalogne. Une manière silencieuse de demander aux séparatistes de surseoir à leur décision d'indépendance.

Les milieux d'affaires devaient continuer à accentuer la pression sur l'exécutif catalan lundi, alors que de nouvelles entreprises pourraient décider de faire également leurs cartons, dont le groupe autoroutier Abertis qui réunissait son conseil d'administration lundi, selon une source proche du dossier.

Les entreprises basées en Catalogne sont *« terriblement inquiètes »,* avait souligné dimanche auprès du quotidien conservateur ABC Juan Rosell, le président de la confédération espagnole des entreprises (CEOE), principale organisation patronale espagnole.

La question qui se pose est celle de savoir que vaudrait la Catalogne sans entreprises et sans banques ? La région ne risque-t-elle pas de disparaître ? D'autant que dans un entretien avec le quotidien El Pais, Mariano Rajoy a aussi demandé à ce que *« la menace de déclaration d'indépendance soit retirée le plus rapidement possible ».*

Le monde a des oreilles tendues ce mardi vers le Parlement régional de Barcelone.

Avec Trump, les États-Unis risquent «la 3e guerre mondiale», selon un sénateur républicain

Avec ses menaces contre certains pays, le président américain Donald Trump risque de placer les Etats-Unis «sur le chemin de la troisième guerre mondiale», a estimé l'influent sénateur républicain, Bob Corker, selon le New York Times.

«Il m'inquiète» et «il devrait inquiéter tous ceux qui aiment notre pays», a ajouté cet ancien partisan de Donald Trump dans un entretien publié dimanche par ce journal qui ne précise pas la phrase exacte de M. Corker.

Avant cette violente attaque, le très respecté sénateur de 65 ans avait auparavant estimé «dommage que la Maison Blanche soit devenue une haltegarderie pour adultes», après avoir été visé par la salve de tweets matinaux dont Donald Trump est coutumier.

«Le sénateur Bob Corker m'a «supplié» de le soutenir pour sa réélection dans le Tennessee. J'ai dit «NON» et il a renoncé (disant qu'il ne pourrait gagner sans... mon soutien)», a affirmé M. Trump.

«Il a aussi voulu être secrétaire d'État, j'ai dit «NON MERCI»», a poursuivi le milliardaire républicain, ajoutant que le sénateur Corker «est aussi largement responsable du terrible accord avec l'Iran!» sur son programme nucléaire.

Le sénateur républicain Bob Corker, le 11 janvier 2017 à Washington (Afp)

«Par conséquent, je m'attends totalement à ce que Corker soit une voix négative et qu'il se mette en travers de notre programme. Il n'avait pas les tripes pour être candidat», a conclu M. Trump, sans autre précision.

Il faisait sans doute allusion aux déclarations mercredi du sénateur qui a affirmé que si les Etats-Unis ne sombraient pas dans le chaos c'était grâce au secrétaire d'Etat Rex Tillerson, au ministre de la Défense Jim Mattis et au secrétaire général de la Maison Blanche John Kelly.

M. Corker siège au Sénat des Etats-Unis à Washington depuis janvier 2007. Il a annoncé le 26 septembre qu'il n'allait pas briguer de troisième mandat lors des prochaines sénatoriales en novembre 2018.

Il est président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat depuis 2015, occupant ainsi une place de choix dans plusieurs dossiers diplomatiques au coeur de l'actualité, comme la Russie ou la Corée du Nord.

Son nom avait été évoqué pour être le colistier de Donald Trump, puis pour être secrétaire d'Etat. En juillet 2016, il avait expliqué avoir décliné le poste de futur vice-président lors d'une discussion à New York avec le milliardaire. «Notre lien s'est renforcé et une amitié est née, c'était un jour remarquable», avait-il alors assuré.

Mais en août de cette année, après les violences racistes à Charlottesville (Virginie), le sénateur a déclaré que M. Trump n'avait «pas encore réussi à démontrer qu'il avait la solidité et les compétences nécessaires pour réussir» en tant que président.

LP/AFP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Mondial 2018 : les Léopards n'ont plus leur destin en mains

Dans le groupe A des éliminatoires du mondial 2018, c'est la Tunisie qui est à un pas de la Russie, grâce à son avance de trois points sur la RDC. Un match nul à domicile suffit pour les Aigles de Carthage.

Armel Langanda

Au terme de la cinquième journée des éliminatoires de la coupe du monde « Russie 2018 », les choses se dessinent déjà à une journée de la fin. C'est le cas avec le groupe A où la Tunisie sort toujours tête haute devant la RDC, la Guinée et la Libye.

Très déterminés pour les deux derniers matchs des éliminatoires, les Léopards de la RDC ont réalisé une belle performance, en battant les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye (2-1), en match de la cinquième journée, à Monastir en Tunisie. Les deux buts congolais sont signés Bakambu et Mubele.

Une victoire non célébrée par les Congolais, car les Tunisiens ont placé la barre très haut en étrillant la formation guinéenne sur la note de 4-1, à Conakry. Cette belle performance tunisienne tue un peu les espoirs congolais pour une probable qualification pour la coupe du monde « Russie 2018 », 44 ans après.

La Tunisie se maintient à la première place du classement provisoire du groupe A avec 13 points et garde ses trois points d'avance avec son poursuivant direct, la RDC. À une journée de la fin des éliminatoires, les Léopards de la RDC n'ont plus leur destin en main. Techniquement, la qualification devient hypothétique pour le groupe de Jean-Florent Ibenge.

La probable qualification des Léopards dépendra beaucoup plus des résultats du match Tunisie–Libye, à Tunis. Lors de la sixième et dernière journée, il faudrait que la Tunisie perde et que la RDC gagne la Guinée à domicile, avec un goal différence d'au moins trois buts pour aller en Russie. Chose qui semble ne pas être faisable, car la Tunisie ne lâchera absolument rien. Un petit match nul suffit pour voir les Tunisiens embrasser le chemin de la Russie. Les Léopards, quant à eux, seront dans l'obligation de focaliser toute leur attention sur les éliminatoires de la CAN « Cameroun 2019 ».

NIGERIA ET MAROC QUALIFIÉS

Une élimination qui aura sans doute un impact considérable dans le staff technique des Léopards. Le sélectionneur principal, Jean-Florent Ibenge, qui avait signé un contrat d'objectif : celui de « qualifier la RDC au Mondial 2018 », quittera sans doute son poste. Il sera maintenant question de trouver son remplaçant pour les prochaines échéances.

Dans le groupe C, le Maroc occupe la première place avec 9 points (+9). Il est talonné par la Côte d'Ivoire qui compte 8 points (+4). La finale de ce groupe se jouera entre les deux sélections à Abidjan. Les Lions de l'Atlas doivent faire très attentions face aux Eléphants qui évolueront devant leur public. Un match nul enverra les Lions en Russie après autant d'années d'absence.

Néanmoins, la Confédération africaine de football (CAF) connait déjà l'identité de deux de ses cinq représentants en Russie l'année prochaine. Il s'agit de Nigéria qui a décroché son ticket samedi et de l'Egypte qui en a assuré le dimanche. Il ne reste plus que trois tickets qu'il faudrait attendre dans un mois.

Classement du groupe A

	J	G	N	D	BM	BE	GD	Pts
Tunisie	5	4	1	0	11	4	7	13
RDC	5	3	1	1	11	6	5	10
Guinée	5	1	0	4	5	11	-6	3
Libye	5	1	0	4	4	10	-6	3

SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 À 10H00
à la Bibliothèque Wallonie-Bruxelles
206, avenue de la Nation/ Kinshasa-Gombe

Invitation

à la présentation de l'ouvrage

LE BÊTISIER DU JOURNALISTE EN RD CONGO

de
Ben-Clet Kankonde Dambu
Journaliste professionnel senior,
Consultant en Communication
Présentation : Pr A. Yoka Lye Mudaba,
Directeur Général de l'Institut National des Arts

96 pages
Éditions Le Potentiel 2017
Imprimerie : Médiaspaul
Prix promo : 5 $ ou 8000 FC
Vente : Au siège du journal Le Potentiel

- **Préface** : Lambert Mende O., Ministre de la Communication et des Médias
- **Avant-propos** : Polydor Muboyayi M., Éditeur du quotidien *Le Phare*
- **Postface** : Modeste Mutinga M., Sénateur, Fondateur du Groupe *Le Potentiel*
- **Invités** : Éditeurs des journaux, DG des chaînes de radio-TV, Organisations professionnelles, Chefs de Départements SIC (Universités et IFASIC), Dircoms des banques et des entreprises de téléphonie, Agences de publicité.

La 23ème Linafoot démarre le 20 octobre à Kinshasa

Armel L

Après quelques arrangements particuliers entre dirigeants, le comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) a finalement publié le calendrier de la 23ème édition du championnat national depuis le week-end dernier.

La phase des poules de cette édition démarre le vendredi 20 octobre dans la zone de développement Ouest, à Kinshasa. La première affiche mettra aux prises l'AS V. Club au TP Molunge de l'Équateur, au stade Tata Raphaël de la Kethule.

Cette première sortie permettra à l'AS V. Club de tester un peu le niveau de ses nouvelles recrues. Ces dernières ont été présentées au nouveau terrain du club vert et noir à Kimbondo, dans la commune de Mont-Ngafula à Kinshasa.

Le TP Molunge, pour sa part, devra se concentrer davantage pour faire face à l'AS V. Club qui part largement favoris.

RCK-DRAGONS ET DCMP-RANGERS

Pour le compte de la même zone, deux autres affiches sont prévues le samedi 21 octobre. En première explication, Shark XI FC recevra FC Nord Sport au stade des Martyrs de la pentecôte. Sous le coup de 15h30, le FC Renaissance du Congo croisera le FC MK.

Deux autres affiches sont prévues le dimanche 22 octobre au stade des Martyrs. Racing Club de Kinshsa en découdra à l'AS Dragons Bilima et DCMP accordera son hospitalité à l'AC Rangers.

Une fois le calendrier récemment publié est respecté, il permettra aux clubs engagés aux prochaines compétitions interclubs de la CAF de se mettre déjà dans le bain. Il s'agit de TP Mazembe, V. Club, DCMP et Maniema Union. La Linafoot devra opérer un choix rationnel des officiels pour ne plus revivre le scenario de la saison dernière. Trop de matchs gâchés pour mauvaise appréciation arbitrale. Conséquences : les stades deviennent les lieux dangereux autant pour les 22 acteurs que pour les supporters soucieux de suivre le spectacle en live.

La 22ème édition a été remportée par le TP Mazembe de Lubumbashi. Il a été talonné par l'AS V. Club et DCMP. Un positionnement qui remet le TP Mazembe et l'AS V. Club à la prochaine édition de la Ligue des champions de la CAF. DCMP a également regagné la compétition africaine en arrachant une place à la prochaine coupe de la CAF.

S'agissant des joueurs qui ont marqué la saison, on compte Ricky Tulenge de DCMP qui a été sacré meilleur joueur de la compétition. Ben Malango de TP Mazembe a remporté le trophée de meilleur buteur de la compétition.

Le Potentiel
Quotidien d'informations générales

FONDATEUR
Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE
Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE
Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES
Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS
Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL
Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC
Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS
Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE
José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF
Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE
Albert Tshiambi 081 493 47 53
COMPTABLE
Kevin Twende 085 386 08 44
CAISSIÈRE
Colette Kankunku 0997 69 81 07
INTENDANT
Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER
Franck Lukusa 081 197 76 09
AGENTS COMMERCIAUX
John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE
Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7

Paris : l'émission « Le Débat » BBC Afrique-Africa n°1 fête ses 5 ans

L'émission« Le Débat » BBC Afrique–Africa n°1 a soufflé, le 6 octobre 2017, sur ses cinq bougies. Un événement salué par les dirigeants de ces deux stations de radio. Un partenariat à faire pâlir d'envie la concurrence.

Créée depuis cinq ans par la radio publique britannique basée en Afrique francophone et la chaine privée Africa n°1 Paris, l'émission « Le Débat » donne la parole à une personnalité pour analyser l'actualité africaine. L'objet étant de comprendre l'Afrique contemporaine et les importantes mutations auxquelles elle fait face.

Le succès de ce rendez-vous politique hebdomadaire, diffusé simultanément sur les deux antennes chaque samedi à 12h (10h TU), fait la fierté de ses dirigeants respectifs qui saluent cette collaboration fructueuse.

« BBC Afrique et Africa n°1 Paris entretiennent un partenariat fécond qui a permis à BBC Afrique de se rapprocher davantage de son audience de la diaspora et nous souhaitons l'étendre à d'autres domaines comme le sport », explique le directeur de la rédaction de BBC Afrique, Mamadou Moussa Ba, dans le communiqué conjoint publié à l'occasion de cet anniversaire.

« Cette émission est emblématique de collaboration entre nos deux radios », déclare pour sa part le PDG d'Africa n°1, Dominique Guihot, qui se félicite que « ce magazine politique réalisé à quatre mains, à 5000kms de distance par satellite a réussi à devenir un incontournable pour les acteurs de la vie politique africaine qui veulent se faire entendre en Afrique et en France, c'est remarquable ».

Animée par les journalistes Liliane Nyatcha (BBC Afrique) et Francis Laloupo (Africa n°1), l'émission a accueilli de nombreux acteurs de la vie politique, économique et culturelle africaine pour décrypter l'actualité du continent. Quatre chefs d'Etat y ont participé, le président de la République de Guinée, Alpha Condé, notamment.

LILIAN THURAM: LE GRAND INVITÉ

Les deux radios ont donné samedi dernier le coup d'envoi d'une série d'émissions spéciales, dont Lilian Thuram, ancien footballeur international français et champion du monde 1998, était le grand invité.

Pour terminer le communiqué, Dominique Guihot annonce, à l'intention des fervents auditeurs de BBC Afrique - Africa n°1, la délocalisation de l'émission « Le Débat » à Douala samedi 21 octobre, en partenariat avec la chaîne TV Canal 2 international.

ROBERT KONGO
Correspondant en France

Kongo Central : vers la création de quatre « panthéons »

Le gouverneur Jacques Mbadu a lancé, lundi dernier à Boma, les travaux de construction d'un panthéon nommé « Mbata Nsasi » au kilomètre 15, proche du Boulevard Joseph Kabila, dans le groupement Lusanga Mputu, dans le cadre des préparatifs des obsèques de M. Mbenza Thubi.

« Trois autres panthéons seront ouverts à Matadi, à Mbanza Ngungu et à Kisantu », a indiqué le gouverneur de province du Kongo Central. Il a souligné qu'un arrêté instituant ces panthéons sera publié dans un avenir proche.

Cet arrêté provincial va clarifier l'accès au panthéon, tout en tenant compte de l'avis de la famille de l'illustre disparu.

Un panthéon

Le gouverneur Jacques Mbadu a expliqué aux participants à la réunion l'importance d'un panthéon :« *un endroit qui permet de regrouper tous les corps des illustres personnalités disparues d'une province ou d'une ville donnée, une place ressource qui favorise la reconstitution de l'histoire d'une région ou d'un pays* ».

Il a déploré « *les vieilles habitudes consistant à jeter dans les oubliettes les tombes de certains hauts responsables parce que mis en terre dans leurs villages lointains en pleine brousse* ».

Le panthéon va permettre la réconciliation des morts entre eux et, enfin, des vivants, a-t-on renchéri. Le corps d'un leader est un bien commun, a conclu à cette occasion l'évêque de Boma, Mgr Mbuka di Nkuanga.

ACP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7140 du mardi 10 octobre 2017

Tournée dans l'ex-Bandundu : Muzito délivre le message d'espoir à Mangaï

L'ancien Premier ministre Adolphe Muzito était à l'étape de Mangaï, dans le territoire d'Idiofa, le 05 octobre 2017, dans le cadre de la tournée qu'il effectue dans l'ex-province du Bandundu démembrée dans le cadre du processus de découpage. Cette tournée qui avait débuté à Kikwit par l'enrôlement, a connu un succès sans pareille au point qu'il faut en dénicher la cause pour se convaincre de l'adhésion que cela suscite après la débâcle électorale du Palu en 2011.

De 34 députés en 2006, le Parti lumumbiste unifié (Palu) n'a pu enregistrer que 17 élus en 2011. Une véritable catastrophe politique alors que la participation à la gestion de la chose publique aurait dû porter bonheur au Palu.

L'effet contraire est du fait de son alliance avec la MP. Le partenaire du Palu l'a tellement discrédité auprès de l'opinion publique que le désamour ne faisait plus de mystère. Les sympathisants du Palu ont eu la ferme conviction que la direction du parti s'était portée vers des intérêts matériels oubliant le combat pour l'instauration d'une vraie démocratie ainsi que d'une meilleure gouvernance de la chose publique. C'est dans cette perspective que la direction du parti a autorisé l'ancien Premier ministre à se rendre en tournée de sensibilisation de la base naturelle du Palu, ce réservoir des voix qui, normalement, devrait être versé dans la corbeille du Palu. Ce qui aurait permis à ce vieux parti d'influer sur la politique de la nation entière.

L'envoyé d'Antoine Gizenga et de Lugi Gizenga est resté droit dans la ligne à lui tracée par ses mandants, à savoir le discours de mobilisation de la base en vue de réussir une vraie réconciliation avec elle. Assumant certains choix qui n'avaient pas porté le bonheur tant attendu au peuple congolais, Adolphe Muzito a pu démontrer, ainsi qu'il l'avait fait auparavant dans les tribunes, que les gouvernements dirigés par le Palu avaient donné priorité au social de la population. C'est ce message d'espoir qui a redonné confiance à la base du Palu.

En effet, il a fallu que la richesse de l'Etat (budget) augmente pour que des professeurs des universités et instituts supérieurs atteignent la barre de 2.000 dollars américains. Il faut remonter à très loin pour retrouver pareille répartition de la richesse nationale.

Lors de ces meetings que l'entourage de l'ancien Premier ministre qualifie de « Université populaire », les populations viennent par milliers parce que la garantie d'écouter le message d'espoir les attire. Les fonctionnaires ont également humé un temps, la détente d'un salaire qui peut durer trois semaines permettant de souffler avec leurs familles respectives. Les ménagères, elles aussi, ont apprécié à sa juste valeur la stabilité du taux de change retrouvée depuis 2001, maitrisée et consolidée malgré ces efforts supplémentaires des charges de rémunération et de fonctionnement du lourd appareil de l'Etat qui faisait face au financement de la guerre qui sévissait dans l'Est.

À Mangaï tout comme partout où Muzito est passé dans l'ex-Bandundu, ce message a porté. Le Palu s'est réconcilié avec sa base qui promet de lui donner le poids qu'il faut pour nouer de bonnes alliances après les élections à venir. Ce message aussi a été bien capté par ces masses qui venaient l'écouter. Le message d'espoir auprès d'une population politisée comme celle du Palu est d'une importance capitale. Réussir à le faire passer est un exploit.

Reste que les mandants de Muzito devront penser avec le même joker ou d'autres, à condition que la direction du Palu étende ce message d'espoir dans d'autres parties du pays hors de Kinshasa et de l'ex-Bandundu. Ce ne sont pas les compétences qui manquent, mais reconnait un membre de cette direction, *« Adolphe est le meilleur parmi nous à ce stade pour porter ce message »*.

LP

Paiement au fisc en monnaie de transaction : gouvernement et FEC accordent leurs violons

Rich Ngapi

Dans une correspondance adressée à la Fédération des entreprises du Congo (FEC), le 26 septembre 2017, le ministre d'Etat, ministre de l'Économie nationale, Joseph Kapika, avait demandé aux opérateurs économiques d'effectuer le paiement des impôts, droits, taxes et redevances dans la monnaie ayant fait l'objet de la transaction afin de permettre au gouvernement de disposer des moyens de paiement en monnaie étrangère.

Afin de clarifier certaines zones d'ombre à quelques observations du patronat congolais par rapport à cette demande, le ministre de l'Économie a présidé le lundi 9 octobre 2017, dans son cabinet, une séance de travail sur cette mesure gouvernementale. Ont pris part à cette rencontre, les opérateurs économiques membres de la FEC (Fédération des Entreprises du Congo), COPEMECO (Confédération des petites et moyennes entreprises congolaises) et la FENAPEC (Fédération Nationale des Artisans, Petites et Moyennes Entreprises du Congo).

Avec les organisations patronales, le ministre dit avoir trouvé un compromis quant à la mesure relative au paiement des impôts. *« Nous avons reçu des patronats des avis très pertinents (…), en clair, ils ont demandé que certains textes soient amendés »*, s'est félicité Joseph Kapika. Ce membre du gouvernement a rassuré qu'il va s'y mettre, avec ses collègues et experts, afin que tout le monde soit tranquille dans l'application de cette mesure.

Par des observations relevées, la FEC a proposé, par exemple, qu'on se limite à deux monnaies principales de transaction, à savoir le dollar américain et l'euro.

« C'est donc clair que les régies financières n'ouvriront que deux comptes en devises ($, euro) pour recevoir le paiement effectué en monnaies étrangères », a indiqué, au nom des opérateurs économiques, le président de la Commission PME de la FEC, Dieudonné Kasembo. Avant de préciser : *« Nous sommes venus pour obtenir qu'on puisse améliorer certaines dispositions afin que tout le monde se retrouve »*.

UN ACCORD AVEC L'HÔTEL DE VILLE SUR L'ASSAINISSEMENT

Afin de lutter efficacement contre l'insalubrité dans les grandes villes du pays du pays, spécialement à Kinshasa-la capitale, le ministre d'État à l'Économie a eu une séance de travail, hier, avec le gouverneur de la ville, André Kimbuta Yango. De leurs échanges, il ressort qu'une taxe pour l'assainissement doit être collectée auprès des régies financières et quelques entreprises publiques (REGIDESO, OGEFREM, DGDA, DGI, OCC, FPI, etc.)

Cette rencontre répond à la demande formulée par le ministre d'État au cours d'une séance tenue, début septembre, dans son cabinet avec les responsables de ces institutions. Après le rapport de la commission technique mise en place pour réfléchir sur les modalités de la mise en application de cette recommandation, le ministre se réjouit du fait que tout le monde a pris conscience de l'importance de l'assainissement. *« Kinshasa doit redevenir propre »*, foi de Joseph Kapika, qui a renchéri que « la propreté de la ville n'est pas le problème de Kimbuta ».

A son tour, le gouverneur de la ville de Kinshasa a salué l'implication du gouvernement central dans l'assainissement de la ville. Il a indiqué que partout au monde l'assainissement a un coup. Mais Kimbuta a précisé que ce n'est plus une nouvelle taxe. *« L'objectif, c'est d'aboutir à la valorisation des déchets, qui pourra permettre, par la suite, au fonds de vivre par lui-même »*, a déclaré le doyen des gouverneurs.

La taxe va s'appliquer incessamment quand tout sera prêt, a précisé le gouverneur.

APOSTROPHE

Catalans d'Afrique

Ben Clet

Les Catalans espagnols, dont les médias parlent ces temps-ci, seraient-ils des cousins éloignés des Katangais-Kata-Káta de Moïse Tshombé ? Impensable. Soit.

En vérité, les indépendantistes catalans tiennent en otage les « 27 » de l'Union européenne. Les manifestations pour leur indépendance, d'un côté, et les contremanifestations en faveur de l'unité de l'Espagne, de l'autre, ne font qu'embarrasser les opinions publiques.

Ça, c'est la patate chaude espagnole ou, mieux, européenne. Laissons-les s'occuper de leurs oignons ; nous, Africains, avons les nôtres ». Les nôtres, ce sont les Catalans camerounais, biafrais, sud-soudanais, centrafricains.

De tous ces Catalans d'Afrique, seuls les Sud-soudanais ont pu jouir de la complicité de la puissance américaine pour s'offrir une souveraineté hypothéquée depuis trois ans par un meurtrier conflit ethnique suscité et entretenu par le président de la République et son vice.

Les horreurs de la guerre ethnique qui sévit au Soudan du sud, telles que révélées par les médias internationaux, sont d'une ampleur telle que les populations civiles regrettent d'avoir été manipulées par leurs leaders pour s'affranchir du giron de Khartoum.

Les Soudanais du sud sont, comme on dit, passés de Charybde en Scylla. Voilà un anti-modèle des Catalans. Les leaders des Camerounais anglophones ou des Biafrais peuvent-ils éviter de tomber dans la mégalomanie de Salva Kiir et de Riek Machar ? Rien n'est moins sûr.

En RDC, onze jours seulement après l'accession à l'indépendance, les Catalans katangais, sous l'impulsion des étrangers, avaient décrété la sécession. L'aventure fit flop. Mais voici fleurir le printemps des nouveaux Catalans.